GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

RAPPORT ANNUEL
SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Territoires du Nord-Ouest

2012-2013

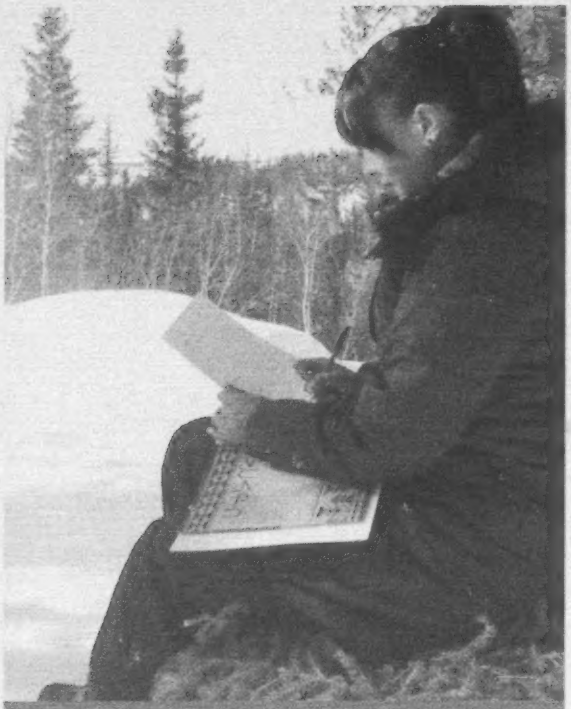

Hye Paulette, gagnante du concours de photographie organisé dans le cadre du Mois des langues autochtones (mars 2013).

Cette année, la Division des langues officielles autochtones a organisé un concours de photographie à l'occasion du Mois des langues autochtones, en mars 2013. Ce concours permettait aux résidents de transmettre leur culture visuellement. Les participants devaient également fournir un bref article ou une description pour accompagner la photo, et ce, en anglais et dans l'une des langues autochtones des TNO.

Mme Hye Paulette a finalement été choisie comme gagnante du concours. Son excellent récit photographique sur la relation entre les jeunes et les ainés qui s'exprime par les langues et la culture dénées illustrait d'importantes valeurs nordiques devant être préservées.

Grâce à sa photographie primée, M[me] Paulette a reçu un iPad comportant notamment les toutes nouvelles applications en langues dénées. Par ailleurs, sa photo sera mise en valeur dans le *Rapport annuel sur les langues officielles 2012-2013*.

Notes personnelles autobiographiques

Je m'appelle Hyedzine, et je suis de culture dénée (chipewyan) et haïtienne. À vrai dire, je suis résolument une fille du Nord. Bonne vivante dans l'âme, je me consacre à ma famille (mon mari et mes trois enfants si brillants). L'amour que je leur porte ainsi que mon besoin de dépassement s'exprime aussi envers la communauté, le genre humain, et particulièrement envers notre Terre. Dans mon quotidien et dans le cadre de mon « travail », j'en suis venue à faire naturellement confiance à mes dons et à mes aptitudes, comme l'intuition et l'empathie. En mettant à profit l'éventail de mes expériences, je prête assistance à qui le veut bien, à la recherche de la vérité et de la guérison. Je me laisse surtout inspirer par la sagesse et la vérité que chacun porte en soi, et par le courage nécessaire à celui ou celle qui souhaite se réaliser pleinement et qui aspire à l'autodétermination. Vouée à l'unité intérieure et à l'autoguérison, je cherche à perpétuer cette bonté et à laisser rayonner cette lumière qui émane de soi.

La photo gagnante et le récit de M[me] Paulette figurent à l'adresse suivante : http://www.ece.gov.nt.ca/files/features/hye-contest-entry.pdf.

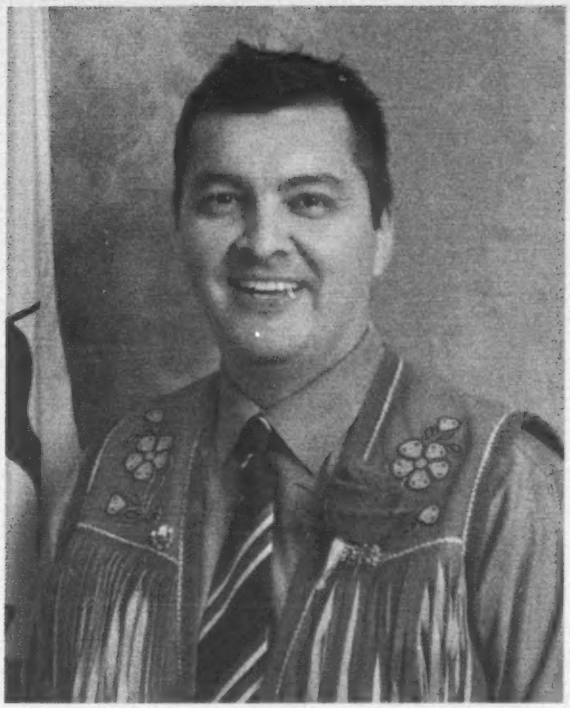

MESSAGE DU MINISTRE

L'usage d'une langue renforce l'identité culturelle, ce qui favorise aussi la réussite des élèves, le dynamisme des familles et des collectivités, et une prospérité économique accrue.

Plusieurs langues et cultures distinctes ont pris racine aux Territoires du Nord-Ouest (TNO). En fait, nous reconnaissons onze langues officielles, soit l'anglais, le français et neuf (9) langues autochtones. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) s'engage à promouvoir, à préserver et à revitaliser ces langues, ainsi qu'à enrayer la pauvreté en favorisant la santé et l'éducation des gens.

L'engagement du GTNO de renforcer les langues autochtones se manifeste par la mise en œuvre de plusieurs programmes et initiatives, comme les foyers linguistiques, le programme « Les aînés à l'école », ainsi que l'Institut sur les langues autochtones. Ces initiatives de soutien ont favorisé le développement et le perfectionnement de nos langues autochtones dans les collectivités des TNO.

En 2012, j'ai eu le plaisir de déposer à l'Assemblée législative le Plan stratégique sur les communications et les services en français du GTNO. Il s'agissait là d'une réalisation marquante pour le GTNO et pour la communauté francophone. Ce plan a été préparé de concert avec la Fédération franco-ténoise en vue d'améliorer, à l'intention des francophones, les communications et la prestation de services en français par le gouvernement.

Le présent rapport fait état des progrès que nous avons accomplis au cours de la dernière année en matière de langues officielles pour promouvoir, développer, améliorer et offrir nos programmes et services.

J'aimerais remercier les nombreux organismes et les personnes qui ont participé au succès de ces programmes et services, et qui ont contribué de ce fait à l'amélioration, à la préservation et à la revitalisation des langues officielles aux TNO.

Masi,

Monsieur Jackson Lafferty

Ministre responsable des langues officielles

LES LANGUES OFFICIELLES EN ÉDUCATION 5
Programmes de la petite enfance 5
Foyers linguistiques 5
Enseignement axé sur les langues et les cultures autochtones 5
Centres d'enseignement et d'apprentissage 5
Programmes scolaires 6
Programme d'étude des langues autochtones 6
Éducation en français langue minoritaire et enseignement du français langue seconde 6
Formation des enseignants 7
Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA) à temps plein 7
Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones à temps partiel 7
Prestation de programmes à temps plein dans la collectivité – Première Nation K'atl'odeeche 8
SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET LANGUES OFFICIELLES 9
Communications avec le public 9
Traduction vers le français et l'anglais 9
Prime au bilinguisme et prime de connaissances linguistiques 11
Services au public 11
Langues autochtones 11
Français 17
PARTENARIATS AVEC LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES 25
Programme sur les communautés linguistiques autochtones 25
Programme d'alphabétisation en langues autochtones 27
Plans régionaux sur les langues autochtones 28
Radiodiffusion et télédiffusion dans les langues autochtones 28
Mois des langues autochtones 29
Plan sur les langues autochtones – Une responsabilité partagée 30
Symposium sur les langues autochtones 30
Secrétariat des langues autochtones 31
Renforcement des capacités en ressources humaines en matière de langues officielles autochtones 31
Division de la culture et du patrimoine 32
Service de toponymie 32
Contribution aux programmes culturels dans les collectivités et soutien à la promotion des langues autochtones 33
Service des archives des TNO 33
Programmes éducatifs et d'éducation publique du musée 34
Expositions 34
Soutien envers la communauté francophone 35
Plan stratégique sur les communications et les services en français 35
Secrétariat aux affaires francophones 36
RÉUSSITES : MISE EN ŒUVRE CONTINUE DE LA RÉPONSE DU GTNO AU RAPPORT FINAL DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LA RÉVISION DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES* 36
CONCLUSION 37
ANNEXE 1 39
ANNEXE 2 40

LES LANGUES OFFICIELLES EN ÉDUCATION

PROGRAMMES DE LA PETITE ENFANCE

Les programmes de la petite enfance fournissent des environnements d'apprentissage qui répondent aux besoins de développement des jeunes enfants. Ces programmes peuvent être offerts à temps plein ou à temps partiel aux enfants avant leur entrée dans le système scolaire officiel.

Foyers linguistiques

Les programmes de foyers linguistiques donnent aux jeunes enfants la possibilité d'acquérir leur première langue par immersion. Plus un enfant est jeune, plus il lui est facile d'acquérir une langue. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) reconnaît l'importance de l'acquisition précoce des langues autochtones des TNO pour en favoriser la préservation. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (MÉCF) finance des programmes de petite enfance, afin de soutenir l'aménagement de milieux d'immersion précoce en langues autochtones au moyen de foyers linguistiques.

L'approche retenue pour l'acquisition linguistique dans les programmes de la petite enfance va de l'immersion à l'enseignement d'une langue seconde. Le niveau d'immersion offert dépend des compétences linguistiques du personnel des programmes de la petite enfance, ce qui peut représenter une difficulté dans les collectivités où une langue autochtone compte un très faible nombre de locuteurs.

En 2012-2013, le MÉCF a appuyé 21 foyers linguistiques. Au moins un foyer dans huit des neuf langues officielles autochtones a reçu du financement, soit : quatre foyers pour le tłı̨chǫ (Behchokǫ̀, Whatì, Wekweètì et Gamètì); quatre foyers pour l'inuvialuktun (Inuvik, Tuktoyaktuk, Paulatuk et Aklavik); un foyer pour l'inuinnaqtun (Ulukhaktok); trois foyers pour l'esclave du Nord (Dı̨lı̨ne, Tulita et Fort Good Hope); trois foyers pour l'esclave du Sud (Fort Providence, Fort Simpson et Première Nation K'atł'odeeche); un foyer pour le chipewyan (Fort Resolution); un foyer pour le gwich'in (Fort McPherson); et un foyer pour le cri (Fort Smith).

Le MÉCF étant dans un processus de réorganisation, les foyers linguistiques soutenus ont été avisés que la Division des langues officielles autochtones allait prendre en charge les programmes de foyers linguistiques à compter du 1er avril 2013.

Enseignement axé sur les langues et les cultures autochtones

Le MÉCF a amorcé un examen de la Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture pour manifester son soutien constant à l'enseignement des langues et des cultures autochtones. Afin de se concentrer sur les questions les plus pertinentes pour chaque région des TNO, le MÉCF a sollicité la participation de la haute direction, des coordonnateurs autochtones, des surintendants de district, des directeurs d'école et des enseignants de langues autochtones à des entrevues. Les données recueillies ont été compilées et un rapport est en cours de finalisation. Le MÉCF élaborera un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations issues de l'examen.

CENTRES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Les centres d'enseignement et d'apprentissage (CEA) appuient les programmes de langues et de cultures autochtones dans les écoles, notamment avec :

- l'élaboration et la production de ressources comme des dictionnaires, des livres et des médias numériques;
- la coordination de la formation des moniteurs de langues autochtones et des éducateurs de la petite enfance;
- la coordination des camps linguistiques et culturels;
- le soutien à la planification et à la prestation des programmes;
- la planification de conférences régionales sur l'éducation;
- la participation en cours d'emploi à l'intégration des programmes *Dene Kede* et *Inuuqatigiit* dans toutes les matières de base;
- l'orientation du Programme de formation des enseignants (PFE) des TNO et du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA), par la participation à des comités et à des groupes de travail.

En plus d'aider les écoles, les spécialistes des langues dénées rattachés aux CEA ont continué de

travailler à l'élaboration d'un guide de mise en œuvre du programme de langues dénées langues secondes (de la maternelle à la 3e année) destiné aux enseignants. Cela a représenté de nombreuses réunions de travail en groupe et du soutien à la mise à l'essai initiale du guide de mise en œuvre du programme. Les spécialistes ont également contribué à mettre la touche finale à l'élaboration des applications médias numériques en langues dénées ainsi qu'en langues cries et inuites.

PROGRAMMES SCOLAIRES

Programme d'étude des langues autochtones

En 2012-2013, les travaux se sont poursuivis quant à l'élaboration du guide de mise en œuvre du programme de langues dénées langues secondes destiné aux enseignants. Le guide se veut un complément à l'information véhiculée par le programme Dene Kede et a été conçu pour être utilisé conjointement avec le document du programme. Dans le cadre de la rédaction du guide, des plans de leçons ont été mis à l'essai à petite échelle par des enseignants de langues. L'objectif est de terminer le document en 2014 et de le présenter aux écoles pour une mise à l'essai à grande échelle. Dans le cadre de ce projet, le MÉCF a travaillé avec le coordonnateur du PFMLCA, l'Association des enseignants et des enseignantes des Territoires du Nord-Ouest (AETNO) et les surintendants, afin d'offrir la formation nécessaire à une mise à l'essai réussie. Cette formation, obligatoire pour bon nombre des moniteurs de langues autochtones, couvre la planification des cours, des unités et du programme annuel, les méthodes d'enseignement des langues secondes, les techniques d'évaluation et l'utilisation du programme Dene Kede. Le cours de méthodologie du PFMLCA a été offert en deux parties, soit une première séance en octobre et une autre en novembre.

À la demande des surintendants, qui souhaitaient voir la création d'une version Mac du cédérom *Dene Kede: Trails to Becoming*, le MÉCF a élaboré une version HTML accessible sur Internet. Il s'agit de la meilleure solution possible pour les utilisateurs des plateformes Mac. Cette version présente l'avantage de pouvoir être modifiée ultérieurement afin d'être compatible avec des tablettes (iPad) ou des téléphones intelligents (iPhone).

Éducation en français langue minoritaire et enseignement du français langue seconde

En vertu du Protocole des langues officielles dans l'enseignement 2009-2013 conclu entre le ministère fédéral du Patrimoine canadien et le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le MÉCF a signé un accord de quatre ans pour financer l'enseignement en français langue minoritaire et en français langue seconde (programmes de français de base, cours intensifs de perfectionnement du français et programmes d'immersion française). Le Protocole d'entente Canada-TNO offre aussi du financement en fonction d'objectifs linguistiques. Dans les deux cas, les projets associés à ces types d'enseignement relèvent des cinq catégories suivantes :

- la participation des élèves;
- l'offre de programmes;
- les milieux scolaires enrichis;
- le soutien au personnel éducatif;
- l'accès à l'éducation postsecondaire.

Ce financement fédéral est alloué aux projets linguistiques des conseils scolaires de division (CSD) dans une proportion de 96 %.

Dans le cas de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest, la plus grande partie du financement destiné à l'enseignement en français langue minoritaire est affectée à la dotation de personnel dans les différentes catégories. Grâce à ces fonds, la commission scolaire a embauché du personnel afin d'augmenter le nombre d'enseignants titulaires et avoir des secrétaires-bibliothécaires et des directeurs d'école à temps plein dans chaque école. Toutes ces initiatives permettent à la commission scolaire de jouir de normes scolaires davantage comparables à celles des écoles communautaires situées à Yellowknife et à Hay River.

Le financement fédéral de l'enseignement du français langue minoritaire est également affecté à un projet en démarrage dont le but est d'offrir des programmes postsecondaires en français aux TNO par l'intermédiaire du Collège nordique francophone. Bien qu'aucun cours postsecondaire n'ait été offert en 2012-2013, le Collège a donné de la formation aux adultes dans le domaine des langues. Le personnel administratif du Collège a communiqué avec d'autres collèges francophones et le Collège Aurora

pour conclure des ententes de collaboration dans l'intérêt de toutes les parties.

Pour ce qui est de l'objectif de l'enseignement du français langue seconde, les CSD ont reçu du financement pour soutenir leurs initiatives pédagogiques en matière de programmes de français. La plus grande partie du financement a servi à la dotation de personnel. Cinq CSD ont embauché du personnel pour enseigner leurs programmes de français de base de la 1re à la 12e année. Trois CSD ont utilisé une partie de leurs fonds pour leurs programmes d'immersion française. Enfin, un CSD a affecté une partie de ses fonds à des cours intensifs de perfectionnement du français.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA) à temps plein

Le PFMLCA à temps plein est un programme offert à temps plein dans les collectivités depuis 2007, en alternance entre les différentes régions des TNO. Cette année, il a été offert dans la réserve de la Première Nation K'atl'odeeche.

Alors que le programme à temps partiel offre de la formation continue aux enseignants de langues autochtones en poste, le programme à temps plein prépare les nouveaux enseignants de langues autochtones à leur entrée dans la profession. Le personnel de l'École des sciences de l'enseignement du Collège Aurora travaille en collaboration avec les commissions scolaires régionales pour s'assurer que les cours offerts dans chaque région répondent aux besoins de perfectionnement professionnel des enseignants de langues autochtones.

Au début, le PFMLCA était un programme de certificat offert uniquement à l'échelle régionale. Le programme de diplôme du PFMLCA a été créé pour répondre aux besoins des nouveaux enseignants de langues autochtones qui entraient dans le système d'éducation de la maternelle à la 12e année. Conséquemment, le programme de diplôme met l'accent sur l'amélioration de la compétence linguistique pendant la première année et sur les méthodes d'enseignement pendant la deuxième, comparativement au programme de certificat d'origine, qui cherchait plutôt à aider les locuteurs parlant couramment la langue à apprendre des méthodes d'enseignement.

Le programme de diplôme comporte 20 cours.

Depuis sa création, le programme a été offert dans trois régions : Behchokǫ̀ (2007-2009), Inuvik (2010-2012) et la réserve de la Première Nation K'atl'odeeche (2011-2013). Le succès de l'offre du programme dans les collectivités est rendu possible grâce à des partenariats avec des organismes régionaux et communautaires, ainsi qu'avec des gouvernements et des organismes autochtones. Ces partenariats sont essentiels, car ils fournissent au programme les experts-conseils et le soutien financier aux étudiants, le cas échéant. Le MÉCF reconnaît l'importance d'offrir les programmes dans les collectivités et prévoit continuer à appuyer cette initiative. Les futurs sites de prestation des programmes seront choisis par le MÉCF en consultation avec le Collège Aurora, les CSD et les administrations scolaires de district (ASD).

Pour la plus grande part, le financement de ces programmes provient de la Stratégie en matière de formation des enseignants aux Territoires du Nord-Ouest du MÉCF (financement alloué pour 2007 à 2015). La Division des langues officielles du MÉCF et le gouvernement fédéral versent du financement supplémentaire pour le PFMLCA. Le financement du MÉCF permet de payer un poste de coordonnateur du PFMLCA au Collège Aurora; ce poste a pour but de soutenir la prestation du PFMLCA au moyen de partenariats consolidés avec les CEA, les CSD, les ASD et le Collège Aurora.

Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones à temps partiel

Le Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones (PFMLCA) est offert à temps partiel à l'échelle des TNO; il a pour but d'offrir de la formation continue aux enseignants de langues autochtones en poste.

En 2012-2013, le Collège Aurora a offert quatre cours du PFMLCA à temps partiel aux TNO : deux à Yellowknife, avec des participants de toutes les régions, et deux dans la région du Dehcho, avec des participants provenant des régions du Dehcho et du Sahtu. Cinquante-huit (58) participants ont complété ces cours. À titre comparatif, en 2011-2012, soixante-trois (63) participants avaient complété dix cours à temps partiel dans quatre régions. (Remarque : 57 des 58 participants étaient des femmes.)

INFORMATION SUR LES PARTICIPANTS 2012-2013 (PAR RÉGION) POUR LES PROGRAMMES À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN DU PFMLCA

Région	Participants	Retraits ou abandons	Participants ayant terminé le programme
Sahtu (temps partiel)	17	0	17
Dehcho (temps partiel)	13	0	13
Tłı̨chǫ (temps partiel)	9	0	9
Slave Sud (temps partiel)	8	0	8
Slave Nord et Yellowknife (temps partiel)	8	0	8
Beaufort-Delta (temps partiel)	3	0	3
Slave Sud – 2e année (temps plein)	6	4	2
Total	**58 à temps partiel 6 à temps plein**	**0 à temps partiel 4 à temps plein**	**58 à temps partiel 2 à temps plein**

Deux cours, *Enseignement d'une langue autochtone à titre de langue seconde* et *Planification de programme pour les enseignants de langues autochtones*, ont été offerts à Yellowknife du 1er au 6 octobre 2013 et du 4 au 9 novembre 2013, respectivement. Au total, 24 personnes ont participé au premier cours, et 25 au deuxième; les participants provenaient de toutes les régions des TNO. Ces cours ont été offerts grâce au soutien des CSD, des ASD et de l'AETNO, ainsi qu'au financement accordé par le MÉCF au PFMLCA.

Deux cours, *Alphabétisation dans une langue autochtone – Niveau I* et *Alphabétisation dans une langue autochtone – Niveau II*, ont été offerts du 8 au 16 février 2013 à Fort Simpson. Trois participants (tous de la région du Sahtu) ont complété le premier cours, et six participants (trois de la région du Sahtu et trois de la région du Dehcho) ont complété le deuxième.

Afin d'appuyer le mieux possible les collectivités dans leurs objectifs linguistiques, le personnel de l'École des sciences de l'enseignement du Collège Aurora continue de travailler avec des partenaires régionaux pour veiller à ce que les cours profitent au plus grand nombre de personnes, et pour maximiser le nombre de certificats ou de diplômes délivrés dans le cadre du PFMLCA.

En 2012-2013, aucun certificat ni diplôme de PFMLCA n'a été décerné. Lorsqu'il est offert à temps partiel, le PFMLCA prend plus de temps à être complété. Par conséquent, on s'attend à ce que le nombre de finissants varie d'une année à l'autre.

Prestation de programmes à temps plein dans la collectivité – Première Nation K'atł'odeeche

En 2012-2013, le Collège Aurora, le CSD du Slave Sud et les membres de la communauté de la Première Nation K'atł'odeeche ont collaboré pour offrir la deuxième année du PFMLCA menant au diplôme dans la réserve de la Première Nation K'atł'odeeche.

Les étudiants de la Première Nation K'atł'odeeche ont particulièrement apprécié le cours sur les compétences en technologie de l'information. Le cours *Alphabétisation dans une langue autochtone – Niveau I* a été fort utile aux étudiants, en leur donnant l'occasion d'améliorer leur capacité d'expression orale. Six étudiants se sont inscrits à la deuxième année du programme en 2012-2013, et deux étudiants l'ont terminée. Malgré la réussite personnelle de chaque étudiant, aucun diplôme n'a été accordé pour ce programme cette année.

SERVICES GOUVERNEMENTAUX ET LANGUES OFFICIELLES

COMMUNICATIONS AVEC LE PUBLIC

Conformément à la législation et aux politiques, les ministères, conseils, commissions et organismes du GTNO s'assurent que les documents publics soient traduits dans les langues officielles au besoin. Les traductions sont réalisées par des entrepreneurs ou des employés du ministère de la Justice, du MÉCF, ou de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT).

TRADUCTION VERS LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS

En 2012-2013, le Secrétariat aux affaires francophones a traduit 845 833 mots vers le français ou l'anglais (offres d'emploi, demandes de propositions, appels de propositions, soumissions, correspondance publique, publications et rapports divers du GTNO). Pour sa part, le ministère de la Justice a traduit 169 059 mots répartis sur 151 documents, soit 29 projets de loi, 95 règlements, 5 décisions judiciaires, 18 motions et 4 documents destinés au public, dont des guides et des formulaires juridiques.

La CSTIT a traduit 156 473 mots vers le français ou l'anglais pour les Territoires du Nord-Ouest.

Le nombre de documents traduits par le Secrétariat aux affaires francophones s'est élevé à 1 094; parmi ceux-ci, il convient de mentionner le *Rapport du directeur général des élections sur l'administration des élections générales de 2011*, le *Rapport annuel sur les langues officielles 2011-2012*, les *Normes applicables aux établissements de services personnels des TNO*, un cours sur l'histoire du Canada destiné aux élèves de 5e année, le *Guide de l'application PowerSchool pour le système scolaire de la maternelle à la 12e année*, *Comprendre le* Règlement sur les garderies – *Guide pour les programmes de la petite enfance*, et le rapport annuel de 2011-2012 du MSSS.

Ministère, organisme, commission ou conseil	Prime au bilinguisme – langues autochtones (en dollars)	Nombre d'employés Éducation, Culture et Formation
Éducation, Culture et Formation	5 414	6
Environnement et Ressources naturelles	8 396	7
Exécutif	1 986	5
Industrie, Tourisme et Investissement	7 039	6
Justice	3 507	3
Affaires municipales et communautaires	2 400	2
Travaux publics et Services	2 400	2
CSD du Dehcho	7 890	7
CSD du Sahtu	4 493	4
CSD du Slave Sud	1 708	1
Agence de services communautaires tłı̨chǫ – Éducation	23 035	24
ASSSS de Beaufort-Delta	3 539	3
ASSSS du Dehcho	15 731	16
ASSSS de Fort Smith	1 123	1
ASSSS du Sahtu	12 693	14
Agence de services communautaires tłı̨chǫ – SSS	42 664	43
ASSSS de Yellowknife	2 400	2
SHTNO	1 375	2
CSTIT	2 400	2
Total	**150 193**	**150**

Ministère, organisme, commission ou conseil	Prime au bilinguisme – français (en dollars)	Nombre d'employés
MAARI	946	1
Éducation, Culture et Formation	9 810	9
Environnement et Ressources naturelles	7 167	6
Exécutif	1 382	2
Santé et Services sociaux	4 747	4
Ressources humaines	2 277	3
Industrie, Tourisme et Investissement	1 200	1
Justice	8 806	10
Assemblée législative	3 138	3
Affaires municipales et communautaires	1 015	1
Travaux publics et Services	1 781	3
Transports	715	2
ASSSS de Beaufort-Delta	2 063	3
ASSSS du Dehcho	706	1
ASSSS de Fort Smith	1 292	2
ASSSS du Sahtu	2 072	3
Administration de santé territoriale Stanton	6 453	10
ASSSS de Yellowknife	2 861	3
SHTNO	3 793	4
CSTT	3 600	3
Total	**65 824**	**74**

Ministère, organisme, commission ou conseil	Prime de connaissances linguistiques en langues autochtones (en dollars)	Nombre d'employés
CSD de Beaufort-Delta	58 880	13
CSD du Dehcho	62 337	11
CSD du Sahtu	70 748	13
CSD du Slave Sud	48 605	13
Agence de services communautaires tłı̨chǫ – Éducation	99 141	17
Total	**339 711**	**67**

PRIME AU BILINGUISME ET PRIME DE CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

En vertu de la convention collective du Syndicat des travailleurs du Nord, le GTNO verse une prime au bilinguisme (1 200 $ par année) aux employés qui utilisent deux langues officielles des TNO ou plus, exception faite de ceux dont la description d'emploi comprend des tâches de traduction ou d'interprétation.

Cette prime au bilinguisme est versée lorsque l'habileté à parler plus d'une langue officielle est nécessaire pour offrir des services convenables. La prime au bilinguisme peut également être versée si l'habileté à parler une deuxième langue officielle est un atout pour le poste, notamment dans le cas d'un employé devant occasionnellement prêter son concours dans une autre langue officielle. Dans tous les cas, la collectivité ou la région desservie par le poste en question détermine la ou les langues dont il faut se servir en poste.

En 2012-2013, 224 employés du GTNO ont reçu la prime au bilinguisme.

Par ailleurs, en vertu de la convention collective de l'AETNO, le GTNO verse une prime de connaissances linguistiques aux enseignants qui maîtrisent une ou plusieurs langues officielles autochtones des TNO.

Les enseignants admissibles reçoivent une prime annuelle de 5 949 $ lorsqu'ils utilisent leurs compétences linguistiques dans l'une ou plusieurs des situations suivantes :

- l'enseignement en classe;
- le counseling individuel d'un élève;
- les entretiens parents-enseignants;
- les activités parascolaires;
- les relations entre l'école et la collectivité.

En 2012-2013, 67 enseignants ont reçu cette prime.

En 2012-2013, le coût du versement de primes au bilinguisme et de primes de connaissances linguistiques aux TNO s'est élevé à 555 728 $. Le tableau suivant présente la répartition de ce montant par ministère, organisme, commission et conseil.

SERVICES AU PUBLIC

Les pages suivantes brossent un portrait des services offerts au public par les ministères, les commissions, les conseils et les organismes du GTNO. Le rapport d'activités 2012-2013 sur l'Accord de coopération Canada-TNO contient plus de détails sur le français et les langues autochtones aux TNO.

Langues autochtones

Affaires autochtones et Relations intergouvernementales (MAARI)

La partie négociatrice chargée d'organiser les réunions de la principale table de négociation et les séances d'information communautaires a fourni des services d'interprétation en langues autochtones pour répondre aux demandes formulées à cet égard. Cette année, le ministère a publié un document intitulé *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les relations avec les gouvernements autochtones : Une approche empreinte de respect, de reconnaissance et de responsabilité*. Ce document représente l'engagement du GTNO à suivre des principes définis et à entreprendre des mesures déterminantes en vue de renouveler et d'améliorer ses relations avec les gouvernements autochtones. Ce document a été publié dans toutes les langues officielles autochtones et est accessible sur le site Web du ministère. Le ministère a également fait traduire dans leur langue autochtone respective les divers accords de coopération intergouvernementale que le GTNO a conclus avec le gouvernement tłı̨chǫ ainsi qu'avec le Conseil tribal des Gwich'in. Les textes traduits de ces deux accords figurent également sur le site Web du ministère.

Environnement et Ressources naturelles

Le personnel des bureaux régionaux ou communautaires de ce ministère offre régulièrement des services et des communications dans la langue autochtone locale. Les demandes de services formulées dans les langues officielles autochtones concernent généralement le piégeage, la faune ou la foresterie. Suivant les besoins, le personnel accorde aussi des entrevues dans les langues autochtones aux stations radiophoniques CKLB et CBC Radio. De même, le ministère organise tout au long de l'année diverses réunions au sein des collectivités des TNO en veillant à offrir des services d'interprétation, au besoin. Les interprètes locaux sont alors choisis sur recommandation des responsables des Premières Nations de l'endroit. Le ministère s'engage à employer quotidiennement les

Réunion du Forum ministériel sur les toxicomanies et le mieux-être communautaire à Fort Smith.

langues officielles autochtones dans ses bureaux régionaux ou locaux, car l'environnement naturel constitue une dimension importante du quotidien des personnes qui vivent dans les collectivités des TNO.

Exécutif

Le ministère assure le financement de 14 centres de services à guichet unique répartis aux TNO. Le personnel de ces centres se compose d'agents des services gouvernementaux employés à temps partiel et recrutés à l'échelle locale, soit à Sachs Harbour, Nahanni Butte, Gamètì, Tsiigehtchic, Fort Liard, Whatì, Colville Lake, Fort Providence, Aklavik, Tulita, Fort Good Hope, Ulukhaktok et Fort Resolution. Ces centres accomplissent très bien leur mission de renseigner les habitants locaux au sujet du GTNO ainsi que des programmes et services fédéraux. La prestation de services dans les langues autochtones locales constitue l'un des volets essentiels du travail des agents des services gouvernementaux.

L'émission radiophonique et baladodiffusée *On the Air*, qui traite notamment des activités du GTNO dans les collectivités et partout aux TNO, a présenté des segments en langues autochtones. Le site Web de l'émission proposait chaque semaine une « page de l'émission », qui comportait chaque fois au moins quelques passages dans au moins une des langues autochtones. Le contenu en langues autochtones produit pour cette émission a été proposé aux différents ministères qui souhaiteraient y recourir dans le cadre de leurs communications publiques. L'émission *On the Air* ainsi que le bulletin d'information *Bear Facts* à l'intention des employés (produit par la Division des communications ministérielles et du protocole) constituent d'excellents outils pour la promotion des services en langues autochtones au sein du GTNO. Ils permettent aussi de mettre en valeur les employés du GTNO qui font usage de ces langues.

Le Cadre ministériel sur la viabilité et l'aménagement territorial ainsi que le Fonds de stabilisation affecté aux organisations non gouvernementales comportent tous deux une offre active pour favoriser la traduction vers les langues officielles autochtones.

Enseignants, infirmières et infirmiers autorisés, travailleurs sociaux et membres de la collectivité d'Aklavik, en train de prendre connaissance du site Web Respecte-toi.

Finances

Le ministère a instauré une offre active pour la traduction de divers documents publics dans les langues officielles autochtones, le cas échéant. En septembre et en octobre 2012, il a tenu des séances de discussion régionales sur le budget. Pour la séance qui s'est tenue à Behchokǫ̀, il a fourni des services d'interprétation en langue tłı̨chǫ.

Le système de santé et de services sociaux est composé du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que des huit administrations des services de santé et des services sociaux (ASSSS).

Le ministère cherche à assurer la prestation de services dans les langues autochtones, et supervise la coordination des services de traduction, d'interprétation et de facilitation linguistique. Plus de 85 membres du personnel parlent une langue autochtone, y compris des représentants en santé communautaire (RSC) qui œuvrent dans leurs collectivités pour surmonter les obstacles linguistiques et culturels de communication relativement aux soins de santé et aux services sociaux.

L'interprétation d'une série de brochures des Services à l'enfance et à la famille s'est poursuivie. Portant sur divers sujets, ces documents sont désormais accessibles grâce à une ligne sans frais automatisée (1-855-297-5155). À l'heure actuelle, le contenu est offert en tłı̨chǫ, en chipewyan et en esclave du Nord.

Le Forum ministériel sur les toxicomanies et le mieux-être communautaire a sillonné les TNO pour permettre à la population de s'exprimer sur ces enjeux. Plusieurs des membres du forum parlaient l'une ou l'autre des langues autochtones, ce qui a permis aux participants de partager leurs expériences et de formuler leurs commentaires dans la langue de leur choix.

Cercle de partage sur le cancer, à Fort Good Hope.

Par ailleurs, le ministère a poursuivi ses mesures visant à intégrer les connaissances et les renseignements pertinents sur le plan culturel dans la prestation de son programme Familles en santé.

Le thème « Célébrer la culture », ce qui comprend les langues, a été retenu parmi d'autres dans le cadre du lancement d'une initiative ministérielle pour le mieux-être communautaire, laquelle vise à encadrer l'élaboration de plans pour le mieux-être communautaire.

Le ministère a appuyé diverses initiatives de premier plan, notamment :

- La production (ou mise à jour) d'un rapport et de diverses brochures, publicités ou affiches, et ce, en plusieurs langues autochtones, dont la création d'une version audio en esclave du Nord du contenu du rapport émanant du Cercle de discussion sur le cancer à Fort Good Hope.
- La coordination de demandes de traduction auprès de plusieurs travailleurs autonomes offrant des services de traduction ou d'interprétation en langues autochtones. L'établissement de relations de travail personnalisées avec une cinquantaine de traducteurs et interprètes autochtones a permis de rationaliser le processus de traduction et de révision des documents.
- La concertation avec les responsables des ASSSS pour concevoir et proposer du contenu destiné à leurs sites Web respectifs, afin d'offrir à la population desservie divers renseignements dans les langues officielles autochtones.
- La collaboration avec la station radiophonique CKLB pour produire, traduire, interpréter et diffuser le contenu de sept campagnes de sensibilisation traitant de divers sujets dans le domaine de la santé et des services sociaux, et ce, dans le plus grand nombre possible de langues autochtones.

- La collaboration avec la Division des langues officielles du MECF pour discuter de la nécessité de former des interprètes ou des traducteurs, ainsi que la participation au Comité de coordination des langues autochtones et au Symposium sur les langues autochtones.

Des visites de sites et des rencontres avec le personnel des ASSSS pour y présenter divers renseignements sur les services et les obligations en matière de langues autochtones. Ces réunions ont permis au personnel des ASSSS de mieux connaître les obligations liées aux langues officielles autochtones et d'envisager diverses avenues permettant de consolider l'uniformité des services offerts, compte tenu du nombre limité de professionnels parlant couramment l'une ou l'autre des langues autochtones au sein du ministère.

Administrations des services de santé et des services sociaux (ASSSS)

ASSSS de Beaufort-Delta

L'administration a conçu des affiches en gwich'in, en inuinnaqtun et en inuvialuktun pour informer le public de l'interdiction de fumer à l'intérieur des murs de l'Hôpital régional d'Inuvik. La ville d'Inuvik a également été l'hôte d'un atelier sur la définition d'une nomenclature terminologique en gwich'in dans le domaine du cancer.

ASSSS du Dehcho

L'administration a ciblé certains documents à faire traduire en esclave du Sud pour son nouveau site Web. Des affiches ont été traduites dans cette langue au cours de l'année.

ASSSS de Fort Smith

Les membres du personnel qui parlent le chipewyan, le cri, l'esclave du Nord, l'esclave du Sud et le tłı̨chǫ ont été mis à contribution pour faciliter les échanges entre les aînés et les professionnels de la santé. Des affiches en cri et en chipewyan ont aussi été installées dans la nouvelle aile du centre de santé.

ASSSS de Hay River

L'administration a répondu à diverses demandes pour l'obtention de services en langues autochtones grâce à des interprètes et facilitateurs linguistiques bénévoles faisant partie du personnel ou de la collectivité. Un atelier sur la définition d'une nomenclature terminologique en chipewyan dans le domaine du cancer s'est tenu à Hay River.

ASSSS du Sahtu

L'administration a organisé un atelier sur la définition d'une nomenclature terminologique en esclave du Nord dans le domaine du cancer à Fort Good Hope, dans le sillage des discussions du Cercle de discussion sur le cancer.

Administration de santé territoriale Stanton

De concert avec le Conseil des aînés, l'administration a procédé à la prestation de services linguistiques et culturels à l'intention des patients et des clients. Les demandes d'interprétation en langues autochtones ont été confiées à des travailleurs du programme de mieux-être pour les Autochtones ou encore à des services d'interprétation, suivant les besoins.

ASSSS de Yellowknife

Des services d'interprétation en langues autochtones ont été fournis par l'Administration de santé territoriale Stanton. Trois affiches ont été traduites en tłı̨chǫ et en chipewyan.

Ressources humaines

En 2012-2013, le ministère a commencé à définir un programme de formation en matière de sensibilisation à la culture autochtone afin de brosser un meilleur portrait de ces cultures à l'intention de tous les employés du GTNO, mais également en vue d'augmenter l'acceptation de diverses visions du monde en milieu de travail. Cette initiative a été élaborée grâce au soutien et à la participation de certains gouvernements autochtones, du personnel de divers ministères, du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles et du Comité consultatif des employés autochtones.

Le ministère a proposé aux nouveaux employés des séances d'orientation sur les obligations du GTNO à l'égard des langues autochtones. Il a également produit des publicités radiophoniques en esclave du Nord et du Sud, en tłı̨chǫ , en gwich'in et en chipewyan pour faire la promotion des Prix du premier ministre de 2013 et encourager les gens du Nord à proposer la candidature d'individus et d'équipes.

Industrie, Tourisme et Investissement

Sur son site Web, le Bureau du cinéma des TNO propose une liste d'interprètes et de traducteurs autochtones à l'intention des cinéastes qui tournent aux TNO. Les responsables de plusieurs productions cinématographiques ont demandé l'aide du Bureau pour obtenir les services d'interprètes ou de traducteurs en langues autochtones.

L'initiative Fourrures authentiques de la vallée du Mackenzie organise des ateliers sur le piégeage dans diverses collectivités des TNO, en recourant au besoin à des services d'interprétation

en langues autochtones. Le programme « Emmenez un enfant pratiquer le piégeage » offre aux jeunes la possibilité d'apprendre les méthodes de piégeage traditionnelles en observant les aînés de leurs collectivités qui parlent leur langue autochtone.

Le Programme d'appui aux entrepreneurs et au développement économique (PAEDE) de même que l'initiative « Cultivons l'avenir » ont été ciblés pour l'offre de services dans les langues officielles autochtones. À l'heure actuelle, le coordonnateur des langues officielles est appelé à faciliter la prestation de services ou encore la diffusion de documents dans des langues officielles autochtones, suivant les besoins.

Justice

Le coordonnateur des langues officielles du ministère participe aux réunions portant sur divers enjeux associés aux langues officielles, assure la liaison avec la Division des langues officielles du MÉCF, et fournit du soutien et des recommandations au personnel du ministère en matière de langues officielles.

Au besoin, les services à la population sont offerts dans les langues officielles autochtones par l'entremise du personnel bilingue, grâce à des interprètes ou traducteurs contractuels, ou encore à l'aide de CanTalk, qui offre des services d'interprétation simultanée au téléphone dans plus d'une centaine de langues, y compris les langues officielles autochtones des TNO.

Devant les tribunaux, les services d'interprétation en langues autochtones ont été fournis par l'entremise d'interprètes ou de traducteurs contractuels, soit en tłı̨chǫ (82 instances), en inuinnaqtun (4 instances), en esclave du Sud (3 instances), en esclave du Nord (2 instances) ainsi qu'en chipewyan et en inuktitut (une instance chacune). En ce qui concerne les procès tenus devant un jury formé de membres de la collectivité, un interprète en langues autochtones est embauché au moins pour la première journée au cas où l'un des appelés comme juré serait unilingue autochtone. Par ailleurs, un travailleur auprès des tribunaux parlant le tłı̨chǫ a pu fournir des renseignements sur l'aide juridique dans le cadre de dix-huit instances itinérantes, soit douze à Behchokǫ̀ et six à Whatì.

Les membres du personnel du complexe correctionnel de Fort Smith qui parlent ou comprennent les langues autochtones enseignent aux détenus à respecter les droits culturels et linguistiques d'autrui. En outre, les services de probation et ceux fournis par des travailleurs auprès des tribunaux sont disponibles en tłı̨chǫ. Le conseiller traditionnel et l'agent de liaison du Centre correctionnel du Slave Nord parle couramment le dënesųłı̨ne (chipewyan). Il est pratique courante que les détenus de l'établissement correctionnel ainsi que les bénéficiaires des services de probation reçoivent l'information pertinente dans la langue de leur choix. Cette année, on a dû embaucher une seule fois un interprète en tłı̨chǫ pour communiquer avec un détenu du Centre correctionnel de Mackenzie Sud.

Tous les services publics du ministère offrent un accès à CanTalk. Le service CanTalk est surtout sollicité dans le cadre de l'aide juridique et de l'exécution des ordonnances alimentaires.

Les Services d'aide aux victimes de Yellowknife proposent des services en esclave du Nord. De même, les Services d'aide aux victimes de la région des tłı̨chǫ offrent leurs services en tłı̨chǫ. Ces deux organismes ont conclu un contrat avec le ministère.

Les nouveaux documents publics sont traduits dans les langues officielles autochtones, suivant les besoins. On examine aussi la possibilité de traduire en langues autochtones les documents à réimprimer, les textes moins récents ainsi que les documents de sensibilisation du public. L'ensemble des documents et des publications est assorti d'une offre active de traduction dans les langues officielles autochtones. La page d'accueil du site Web du ministère comporte un hyperlien vers la page destinée aux ressources linguistiques autochtones.

Tous les bureaux du ministère ainsi que les établissements correctionnels comportent des affiches annonçant l'existence de services en langues officielles autochtones. À Yellowknife, toutes les affiches sont en tłı̨chǫ au rez-de-chaussée du palais de justice, tout comme celles du Bureau du coroner, des bureaux d'enregistrement et des bureaux ministériels de l'édifice Est du Yellowknife Centre.

Assemblée législative

Dans le cadre des débats ou d'autres instances de l'Assemblée législative, les députés de l'Assemblée peuvent recourir à l'une ou l'autre des onze langues officielles des TNO, y compris les neuf langues officielles autochtones. Ce service est aussi offert aux députés de notre Parlement jeunesse et de notre Parlement des aînés.

En 2012-2013, l'Assemblée a siégé pendant 45 jours au cours desquels on a parfois eu recours à des services

Langue officielle autochtone	Nombre de jours de séance
chipewyan	12
gwich'in	14
inuinnaqtun	10
inuktitut	13
inuvialuktun	11
esclave du Nord	20
esclave du Sud	19
tłı̨chǫ	20

d'interprétation en chipewyan, en gwich'in, en inuinnaqtun, en inuktitut, en inuvialuktun, en esclave du Nord, en esclave du Sud, ainsi qu'en tłı̨chǫ. Le tableau suivant illustre le nombre de jours de séance pour chacune des langues utilisées.

À la demande de l'un des participants, l'Assemblée législative a aussi retenu les services d'un interprète en inuvialuktun au cours des délibérations du Parlement des ainés, en mai 2012.

Des visites audioguidées de l'Assemblée législative sont toujours offertes à tous les visiteurs, et ce, dans toutes les langues officielles des TNO.

Au besoin, des services d'interprétation en langues autochtones sont aussi offerts pendant les audiences publiques tenues par des comités permanents de l'Assemblée législative. Tous les avis publics comportent une note proposant aux citoyens de communiquer avec le greffier du comité s'ils souhaitent employer l'une ou l'autre des langues officielles autochtones des TNO.

Affaires municipales et communautaires

Deux employés du ministère ont offert des services en langues autochtones. Le premier travaillait à Behchokǫ̀ et a offert des services en tłı̨chǫ; le second travaillait à Fort Simpson et a offert des services en esclave du Sud.

Lorsque des services d'interprétation en langues autochtones sont demandés, on a recours au service CanTalk. Le ministère fait aussi appel à la Division des langues officielles du MÉCF pour faire traduire des documents, afin que les transactions soient conclues dans la langue officielle dans laquelle elles avaient été entreprises.

Le ministère appuie plusieurs programmes, y compris à l'Université Dechinta, où sont proposés à l'intention des jeunes et d'autres participants des programmes axés sur la culture autochtone ainsi que des programmes de langues traditionnelles, sous réserve de disponibilité de locuteurs parlant couramment ces langues.

Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) continue de communiquer avec les residents des TNO dans toutes les langues officielles autochtones, selon les besoins. Des interprètes et des traducteurs en langues autochtones ont été embauchés à titre de sous-traitants aux fins de consultations communautaires ainsi que pour la prestation de programmes et d'ateliers, au besoin. Le personnel de la SHTNO peut donner des conseils personnels en langues autochtones soit directement, soit avec l'aide d'un interprète. La SHTNO a signé des ententes de partenariat avec des organismes locaux d'habitation (OLH) dans 21 collectivités pour l'administration de son programme de logement public. Les employés des OLH résident dans les collectivités, et bon nombre d'entre eux maîtrisent les langues autochtones locales. Dans la mesure du possible, la SHTNO fait également traduire ses documents dans les langues officielles autochtones lorsqu'elle en reçoit la demande. La SHTNO radiodiffuse également des annonces sur les demandes d'inscription dans cinq langues dénées à la station CKLB.

Travaux publics et Services

Le ministère emploie à Behchokǫ̀ un responsable de l'entretien des machines fixes qui fournit des services en tłı̨chǫ; il emploie aussi un autre travailleur au sein de la Division des produits pétroliers, à Fort Simpson, qui fournit des services en esclave du Sud. Le ministère fait régulièrement traduire ses panneaux et affiches dans les langues autochtones, selon les besoins. À l'heure actuelle, tous les projets nécessitant des panneaux et affiches sont pluriannuels et seront examinés lorsqu'ils seront près d'être achevés.

Transports

Le ministère a déterminé qu'il faudrait offrir des services dans les langues officielles autochtones, sur demande, dans le cadre du programme des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules automobiles. Les services à la clientèle sont offerts en tłı̨chǫ au bureau des permis de conduire de Behchokǫ̀ ainsi qu'en esclave du Nord dans les bureaux de délivrance de Fort Good Hope, de Tulita et de Deline.

Le ministère s'est vu demander d'offrir un service par l'intermédiaire d'un interprète de langue autochtone afin d'aider un aîné à remplacer son permis de conduire. L'interprète a aidé cet aîné dans sa démarche en assurant l'interprétation en tłı̨chǫ.

La communication de renseignements publics, même dans les situations exigeant une diffusion rapide, se fait dans les langues officielles autochtones, lorsque nécessaire. Les mises à jour et annonces destinées aux automobilistes, notamment les avis de fermeture de routes en hiver, sont communiquées dans des langues autochtones dans les régions qui comptent un grand nombre de locuteurs de ces langues.

Lors de la planification et de la tenue des consultations communautaires, le ministère collabore avec les groupes communautaires locaux afin de déterminer la nécessité d'offrir de l'interprétation dans une ou plusieurs langues autochtones. Dans le cadre du processus de consultation, on engage des traducteurs et interprètes locaux qui parlent la ou les langues autochtones requises et on traduit les documents imprimés dans les langues autochtones appropriées.

Margaret Vandale, une aînée de Fort Providence, dirige une cérémonie autour du feu lors de l'inauguration du pont de Deh Cho.

Le ministère a également recours au service CanTalk, afin de fournir par téléconférence des services d'interprétation dans les langues officielles autochtones lorsque les services d'interprétation en personne ne sont pas disponibles.

Le point saillant de l'année a été l'inauguration du pont de Deh Cho, le 30 novembre 2012, à Fort Providence. Avant la cérémonie d'ouverture, une cérémonie autour du feu traditionnelle s'est déroulée en esclave du Sud non loin du pont.

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

La CSTIT a l'obligation, en vertu de la *Loi sur les langues officielles* des TNO, d'offrir des services dans les langues officielles autochtones des TNO. Elle produit des versions multiples de ses documents publics dans diverses langues officielles autochtones, produit toutes les traductions en recourant à ses propres traducteurs externes, et fournit des services dans des langues autochtones selon les besoins.

La CSTIT a notamment offert des services en inuktitut, en esclave du Nord, en esclave du Sud et en tłı̨chǫ. Elle a fait traduire en inuktitut des documents publics comme des formulaires, des brochures, des publicités, des affiches, un rapport annuel et un plan stratégique. Huit documents ont été traduits afin de servir des clients dans la langue officielle autochtone de leur choix.

Français

Affaires autochtones et Relations intergouvernementales (MAARI)

La partie négociatrice chargée d'organiser les réunions de la principale table de négociation et les séances d'information communautaires (soit le GTNO, le gouvernement fédéral ou le gouvernement autochtone) a

Capture d'écran de la version française du site Web du MÉCF.

fourni des services d'interprétation en français pour répondre aux demandes formulées à cet égard. Les services d'interprétation ont soit été fournis à titre de contribution en nature par le gouvernement fédéral, soit offerts à coûts partagés entre les trois parties.

Le ministère a produit et fait traduire en français un document intitulé *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les relations avec les gouvernements autochtones : Une approche empreinte de respect, de reconnaissance et de responsabilité*. Ce document est accessible sur le site Web du ministère.

Le ministère a également lancé une campagne d'information publique intitulée *Mieux comprendre les droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones des Territoires du Nord-Ouest*. Une première brochure a été produite en français, et deux autres sont en préparation. Afin de faire connaître la campagne, le ministère a fait paraître une publicité en français dans *L'Aquilon*.

Parmi les autres initiatives publicitaires entreprises pendant l'année, il convient de mentionner l'annonce publiée dans *L'Aquilon* et les messages diffusés sur les ondes de Radio Taïga dans le cadre de la campagne entourant les célébrations de la Journée nationale des Autochtones. En appui aux Journées TNO 2013 qui ont eu lieu à Ottawa, le ministère a produit les invitations officielles et des affiches en anglais et en français.

Éducation, Culture et Formation

En 2012-2013, le MÉCF a travaillé à la préparation et à la publication de contenu en français sur son site Web. Le MÉCF a aussi fait traduire en français *Comprendre le* Règlement sur les garderies – *Guide pour les programmes de la petite enfance*. Totalisant 89 500 mots, ce document a constitué le plus volumineux mandat de traduction vers le français à avoir été effectué à ce jour. La traduction aidera les garderies francophones des TNO.

Services TNO a traité 194 demandes de service en français. La quasi-totalité de ces demandes provenait de Yellowknife, et la plupart concernaient le besoin d'un notaire public, les questions entourant la carte d'assurance-maladie des TNO, et les demandes de permis de pêche et de chasse. Les employés ont continué à participer à des activités communautaires (p. ex., salon de l'emploi, expo-sciences), à donner des séances d'information et à offrir des services d'interprétation pour le MÉCF. Les employés ont aussi participé à l'élaboration des nouvelles procédures relatives à leur rôle de webmestres de la version française du site du MÉCF.

Environnement et Ressources naturelles

Les activités principales consistent à traduire des lettres et à communiquer avec le public. Deux employés accordent régulièrement des entrevues sur les ondes de Radio Canada International et de Radio Taïga au sujet de questions relatives à la faune et à la flore des TNO. Les documents suivants ont été traduits et publiés au cours de la dernière année : *le Règlement sur la pêche sportive aux Territoires du Nord-Ouest 2011-2012*, le *Résumé du Règlement sur la chasse 2011-2012*, un sondage sur les déchets électroniques, une affiche et des publicités concernant la Stratégie sur la gestion des eaux, ainsi que des messages d'intérêt public et des messages sur la sécurité (dans les journaux et à la radio).

Exécutif

Outre les demandes de services en français au téléphone, la chef du protocole a souvent affaire à des homologues fédéraux et à des visiteurs de l'étranger qui parlent français.

Divers projets auxquels le ministère a travaillé étaient assortis d'une offre active de traduction vers le français, notamment le Cadre sur la viabilité et l'aménagement territorial ainsi que le Fonds de stabilisation affecté aux ONG. L'équipe du transfert des responsabilités a également fait traduire en français le résumé de son rapport en langage simple.

À l'automne 2012, le Bureau de la statistique des TNO a mené une enquête sur l'alcoolisme, le tabagisme et d'autres toxicomanies. Les participants qui souhaitaient y répondre en français ont pu rencontrer des intervieweurs bilingues. Par ailleurs, le sondage de 2012 sur la satisfaction des employés était proposé en anglais et en français (par courriel et en version imprimée) à l'ensemble des employés du GTNO.

À l'occasion du jubilé de diamant marquant le 60e anniversaire du couronnement de la Reine, le ministère a fait la promotion du programme des Médailles du jubilé de diamant de la Reine. Le ministère a aussi publié une carte postale bilingue pour souligner le jubilé, en plus de mettre à la disposition de la population un livre spécial dans lequel les résidents étaient invités à inscrire un message de félicitations à l'intention de Sa Majesté.

Finances

Le ministère a fait paraître des avis de recrutement, des avis publics et des demandes de propositions en français. À la demande du ministère, des documents ont été traduits en français par le service de traduction du MÉCF, notamment le discours du budget 2013-2014, l'avis public sur les arriérés d'impôt, l'avis public sur le dialogue budgétaire 2012, les révisions de l'avis de remise du GTNO, ainsi que le formulaire « Reconnaître l'ébriété » remis par la Société des alcools aux détenteurs d'un permis de circonstance.

Santé et Services sociaux

Le MSSS supervise les travaux du personnel dans l'ensemble du système de santé et de services sociaux en vue d'offrir des services de première ligne en français. Il coordonne également les services de traduction, d'interprétation et de facilitation linguistique, afin de desservir la population francophone.

Le MSSS a collaboré étroitement avec le Secrétariat aux affaires francophones et le ministère des Ressources humaines en vue de mener à bien la première phase des travaux définis par le Comité de consultation et de coopération sur le plan global. À la suite du dépôt du Plan stratégique sur les communications et les services en français, le MSSS a amorcé la phase de mise en œuvre du plan stratégique.

Le MSSS a continué de collaborer étroitement avec le Réseau TNO Santé en français, et les représentants du ministère ont assisté aux réunions régulières de cet organisme (à titre d'observateurs). Quant à elles, l'Administration de santé territoriale Stanton et l'ASSSS de Yellowknife ont délégué un membre du personnel à titre de membre votant au sein du Réseau TNO Santé en français. En octobre, le MSSS a organisé conjointement une vidéoconférence sur l'offre active à l'intention de tous les coordonnateurs des langues officielles ainsi que des représentants de la communauté francophone.

En cours d'année, les directeurs généraux ainsi que les membres de la haute direction et du personnel des langues officielles ont participé à des visites de sites et à diverses réunions. Celles-ci avaient pour but de présenter des renseignements sur les services et les obligations en français, et de rencontrer les représentants des communautés francophones.

Page couverture du Rapport annuel 2011-2012 de l'ASSSSY.

Traduction

De concert avec le Secrétariat aux affaires francophones, le MSSS a coordonné diverses demandes de traduction. L'équipe du ministère a aussi procédé à une mise à jour du contenu en français de son site Web, en plus de collaborer avec les traducteurs du Secrétariat aux affaires francophones pour définir une procédure permettant à ces derniers d'apporter certains changements directement au site Web, ce qui a permis de rationaliser le processus de traduction et de révision.

La version traduite en français du *Règlement sur les établissements qui dispensent des services aux particuliers* ainsi que tous les permis et affiches nécessaires figurent sur le site Web du MSSS. Ces affiches ont été distribuées à l'ensemble des établissements de services aux particuliers des TNO. Les demandes de traduction ont connu une hausse considérable, à cause de la mise en ligne des versions en plusieurs langues des sites Web des ASSSS.

Sites Web

Le MSSS a collaboré avec ses homologues pour la conception et la diffusion de contenu des sites Web qui proposeront des renseignements dans les langues officielles. Le site du ministère est continuellement mis à jour et propose de l'information sur diverses campagnes de sensibilisation qui ont lieu en cours d'année.

Formulaires et publications

Le MSSS a créé ou mis à jour plus d'une quarantaine de publications et formulaires en anglais et en français. De concert avec Services TNO, divers services en français sont offerts aux personnes qui demandent de l'information au sujet de la carte d'assurance-maladie, de l'assurance-maladie complémentaire, des actes de naissance, etc.

Campagnes de sensibilisation et avis publics

Le MSSS a également fait traduire des renseignements véhiculés dans le cadre de campagnes de sensibilisation du public. L'information relative à chacune de ces campagnes a été mise en ligne en anglais et en français sur le site Web du MSSS, et a été reprise dans les publicités radiophoniques ou imprimées ainsi que dans la documentation écrite. Au cours de la même période, le MSSS a également fait paraître certains avis de santé publique en français. Les représentants du MSSS ont collaboré avec le Réseau TNO Santé en français pour faciliter la diffusion de l'information auprès des communautés francophones.

Le MSSS a administré diverses ententes de contribution avec les administrations des services de santé et des services sociaux à hauteur de 305 000 $, grâce au financement obtenu dans le cadre de l'Accord de coopération Canada-TNO.

Administrations des services de santé et des services sociaux (ASSSS)

ASSSS de Beaufort-Delta

L'administration a assumé les coûts de deux primes au bilinguisme et les frais de publication de 31 offres d'emploi dans *L'Aquilon*.

ASSSS du Dehcho

L'administration a assumé les coûts de deux primes au bilinguisme et les frais de publication de neuf offres d'emploi dans *L'Aquilon*.

ASSSS de Fort Smith

L'administration a assumé les coûts d'une prime au bilinguisme et les frais de publication de trois offres d'emploi dans *L'Aquilon*, de même que le salaire d'un expert-conseil en langues officielles et préposé à l'admission à mi-temps. L'administration offrait des services en français à ses clients durant les heures normales d'ouverture, et pouvait aussi les offrir 24 heures sur 24, au besoin. De plus, les affiches des secteurs rénovés du centre hospitalier sont désormais rédigées en français, et plusieurs autres affiches servent à rappeler l'offre de services en français.

ASSSS de Hay River

L'administration a assumé les coûts de six primes et demie au bilinguisme, les frais de publication de 13 offres d'emploi dans *L'Aquilon*, ainsi que le salaire d'un expert-conseil en langues officielles à mi-temps. Le personnel a assuré la prestation de services de première ligne ou de services indirects en français, en plus de coordonner le processus de traduction et de collaborer avec les membres de la collectivité dans le cadre de diverses initiatives. Plusieurs affiches servent à rappeler l'offre de services en français. Enfin, un nouveau médecin bilingue a accepté de signer un contrat de trois ans.

ASSSS du Sahtu

L'administration a assumé les coûts de cinq primes au bilinguisme et les frais de publication de cinq offres d'emploi dans *L'Aquilon*.

Administration de santé territoriale Stanton

L'administration a assumé les coûts de six primes au bilinguisme et les

frais de publicité de 82 annonces dans *L'Aquilon* et sur les ondes de Radio Taïga, notamment des offres d'emploi, des appels d'offres, des demandes de propositions, ainsi que d'autres renseignements promotionnels. Le financement a également permis de verser un salaire à un expert-conseil en langues officielles à mi-temps et de couvrir les frais de services d'interprétation ou de facilitation linguistique. Par ailleurs, la prestation de services de première ligne à l'Hôpital territorial Stanton était assurée par un urgentologue et des infirmières bilingues. Les personnes souhaitant obtenir de services d'interprétation et de facilitation linguistique à 30 minutes d'avis, tant pour une visite sur rendez-vous qu'une consultation dans une clinique sans rendez-vous, pouvaient communiquer avec le coordonnateur des services en français.

Agence de services communautaires tłı̨cho

Le MSSS a collaboré avec le personnel régional en fonction des besoins. Trois offres d'emploi ont été publiées dans *L'Aquilon*.

ASSSS de Yellowknife

L'administration a assumé les coûts de deux primes au bilinguisme et les frais publicitaires de 48 annonces dans *L'Aquilon* ou sur les ondes de Radio Taïga, notamment des offres d'emploi, des appels d'offres, des demandes de propositions, ainsi que d'autres communications visant à informer la population des activités de l'ASSSS de Yellowknife, comme les cliniques de vaccination contre la grippe, les services de rendez-vous le jour même, la fermeture temporaire de la Clinique de santé communautaire Frame Lake ainsi que l'inscription des travailleurs sociaux des TNO. L'accord de contribution a également permis de couvrir le salaire d'un expert-conseil en langues officielles à mi-temps, de même que le coût des services d'interprétation ou de facilitation linguistique. L'ASSSS de Yellowknife a coordonné environ 90 demandes de traduction de divers documents et de renseignements destinés au nouveau site Web bilingue.

Les cliniques de l'ASSSS de Yellowknife ont pu offrir des services de première ligne grâce au concours de quatre médecins francophones. Les personnes souhaitant bénéficier de services d'interprétation et de facilitation linguistique à 30 minutes d'avis, tant pour une visite sur rendez-vous qu'une consultation dans une clinique sans rendez-vous, pouvaient communiquer avec le coordonnateur des services en français.

Ressources humaines

Le ministère a pourvu un poste de conseiller des services en français. Ce poste avait été créé pour que son titulaire conseille les ministères et organismes du GTNO et les aide à combler leurs besoins en ressources humaines bilingues; le titulaire de ce poste a aussi la responsabilité de diriger l'élaboration du plan de services en français du ministère.

Le ministère a coordonné, en collaboration avec les ministères recruteurs, 11 concours bilingues; il a publié des annonces en français dans le journal francophone pour chaque offre d'emploi parue dans un journal anglophone; il a mis au point un processus pour la traduction des offres d'emploi et des descriptions de travail ainsi que pour la traduction des lettres de présentation et des curriculums vitæ; il a également étudié des pratiques exemplaires pour l'évaluation des compétences linguistiques. De plus, le ministère a proposé aux nouveaux employés des séances d'orientation sur les obligations du GTNO à l'égard de la langue française, et il a produit des publicités radiophoniques en français pour faire la promotion des Prix du premier ministre de 2013 et encourager les gens du Nord à proposer la candidature d'individus et d'équipes.

Industrie, Tourisme et Investissement

Le ministère travaille toujours de concert avec le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) pour appuyer le développement économique dans la communauté francophone. Le CDÉTNO a collaboré avec le ministère pour participer au salon de l'emploi Destination Canada à Paris et à Bruxelles. La délégation des TNO avait pour mandat d'informer les candidats potentiels au sujet de la vie aux TNO et des perspectives d'emploi qu'on y trouve, ainsi que de sélectionner les meilleurs candidats en fonction des emplois disponibles.

Le ministère s'est associé au CDÉTNO afin de lancer le site Web « Investir aux TNO » et ainsi promouvoir les TNO comme une région propice aux investissements. Ce site se veut un portail pour les sociétés à la recherche d'information sur les investissements aux TNO et pour les propriétaires d'entreprise qui y sont déjà établis. Le ministère continuera de collaborer avec le CDÉTNO pour attirer les investisseurs et les travailleurs étrangers aux TNO.

La Division des produits miniers, pétroliers et gaziers a eu recours au service de traduction du MÉCF

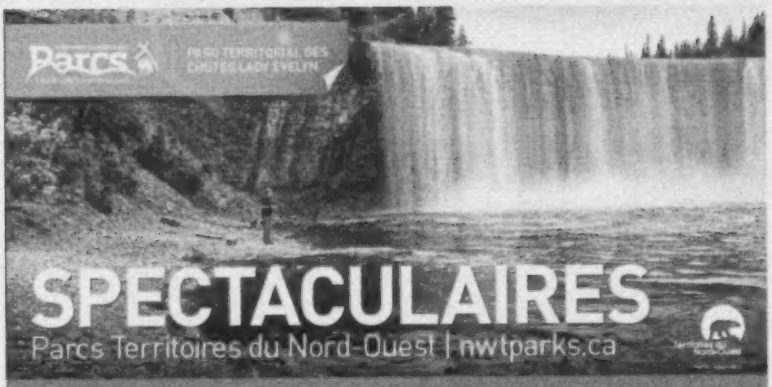

Capture d'écran d'une annonce en français de Parcs TNO.

pour coordonner la rencontre de comités intergouvernementaux. Un site Web et une brochure ont été créés en français pour la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines qui s'est tenue à Yellowknife en août 2013. Une bannière portant le nom du ministère a également été fabriquée en français en vue d'être utilisée durant les salons professionnels et divers autres événements.

Le ministère a tout mis en œuvre pour produire ses annonces en format imprimé et pour la radio concernant les parcs territoriaux et certains événements s'y déroulant en français. Des messages sur l'offre active sont imprimés à la fin de chaque publication produite par le ministère.

Au besoin, les documents sont traduits en français. Mentionnons à titre d'exemple le livret intitulé *L'économie basée sur les activités traditionnelles aux Territoires du Nord-Ouest*, lequel décrit les programmes et services offerts aux habitants des TNO qui prennent part à des activités économiques traditionnelles.

Justice

Tous les services sont fournis en français, sur demande, par des employés bilingues, des interprètes contractuels et du personnel contractuel francophone. Les nouveaux documents écrits s'adressant au public sont publiés en format bilingue (anglais et français) ou sont disponibles en français. Les documents audiovisuels sont en français, au besoin. Avant d'être réimprimés, les documents existants sont examinés en fonction de considérations propres aux langues officielles; les documents plus anciens font périodiquement l'objet de nouvelles demandes de traduction. Les divisions ont reçu du papier à en-tête en français pour les réponses à produire dans cette langue, le cas échéant.

Traduction juridique en français

Il existe deux postes de traducteurs juridiques salariés pour traduire tous les textes réglementaires en français. On fait également appel à des traducteurs juridiques contractuels, au besoin. Tous les textes législatifs qui sont entrés en vigueur en 2012-2013 ont été adoptés en français.

Un volume des lois des Territoires du Nord-Ouest est publié chaque année en français. Chaque année civile, les parties I et II de la *Gazette des Territoires du Nord-Ouest* sont publiées en français en 12 volumes. En tout, 167 719 mots ont été révisés pour ces publications.

La section du site Web du ministère qui porte sur la législation comporte une interface en français et des hyperliens menant aux divers textes de loi dans la langue appropriée.

Formulaires et publications

Les formulaires utilisés par le public qui sont nouvellement produits ou qui sont révisés sont disponibles en français. Dans la mesure du possible, des formulaires bilingues sont produits.

Panneaux et affiches

Les panneaux et affiches qui se trouvent au rez-de-chaussée du bureau du ministère à Yellowknife sont en français. Des enseignes indiquant la disponibilité de services de traduction sont affichées dans les bureaux de l'administration centrale, dans les bureaux d'admission des établissements correctionnels, ainsi que dans les bureaux publics.

Offre active

Des messages sur l'offre active sont placés dans des publications et d'autres documents écrits, comme des lettres aux intervenants, s'il y a lieu. Des affiches annonçant l'existence de services en français sont placées dans tous les bureaux et établissements correctionnels du ministère.

Site Web

Un lien vers la page « Ressources en français » se trouve sur la page d'accueil du site Web du ministère. Entièrement en français, cette page contient des hyperliens menant à des ressources en français. Elle comprend aussi un lien menant au site Web de Services TNO. Certaines sections du site Web sont

entièrement en français. D'autres sont traduites et affichées sur le site en fonction de ce que permet la charge de travail.

Information et éducation du public
Avant d'être déposé à l'Assemblée législative, le *Plan stratégique décennal du ministère de la Justice 2012-2022* a été traduit en français. Certaines initiatives d'éducation et d'information du public se sont poursuivies en 2012-2013, dont les programmes sur le droit de la famille, la campagne « Pas pour nous » et la traduction des rapports annuels de la Commission des services juridiques et de la Régie du logement.

Services de première ligne
Le système téléphonique interactif du programme d'exécution des ordonnances alimentaires a une interface en français permettant un accès direct. De l'information et des services sont offerts en français par le personnel de bureau de la Commission des services juridiques, du Bureau du curateur public et du greffe du tribunal.

Les employés des autres bureaux publics, des établissements correctionnels et des bureaux de l'administration centrale ont encore recours à des interprètes lorsqu'ils offrent des services en français. La Commission des services juridiques a des avocats bilingues sur sa liste.

On a eu recours aux services en français de l'Aide juridique pour cinq affaires pénales et deux affaires au civil; 36 clients ont également eu recours à ces services par l'intermédiaire du programme communautaire d'aide juridique.

Bureaux d'enregistrement
Les services d'enregistrement, de recherche, d'aide en ligne et d'aide au comptoir liés au registre des biens personnels sont en français. Le système possède également une interface en français. Lorsque nécessaire, les documents du registre sont traduits. Bon nombre de documents et de rapports sont classés dans la base de données française. Les documents du registre des sociétés et les titres de biens-fonds sont acceptés en français.

Tribunaux
Les procédures judiciaires au civil et au criminel se déroulent en français, sur demande. Le greffe du tribunal fournit des services de greffiers en français, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du tribunal. Lors des procédures instruites en français, on fournit des juges et des employés judiciaires francophones.

Services correctionnels
Tous les établissements correctionnels des TNO ont recours à des interprètes pour communiquer en français avec les détenus, au besoin. Le Centre de détention pour jeunes contrevenants du Slave Nord emploie également du personnel qui parle français.

Service d'interprétation par téléphone
Le ministère a conclu un contrat avec CanTalk afin d'offrir de l'interprétation simultanée au téléphone en français. Pour permettre aux employés de mener des audiences et d'autres activités en français avec l'aide d'un interprète, on a installé de l'équipement conçu à cette fin dans les bureaux publics.

Assemblée législative

L'Assemblée législative offre un service d'interprétation en français pour les délibérations de la Chambre, mais fournit ce service selon un calendrier de rotation. Ainsi, sur 45 jours de séance, l'interprétation en français a été offerte pendant 11 jours. Le réseau de télévision de l'Assemblée législative permet d'enregistrer et de rediffuser l'interprétation en français dans les collectivités de Yellowknife, Hay River et Fort Smith.

Un service d'interprétation en français est aussi offert pour les réunions et audiences publiques tenues par les comités de l'Assemblée et d'autres organes. Les citoyens peuvent demander l'interprétation en français avant la tenue de ces événements.

L'Assemblée législative a été l'hôte de deux congrès nationaux, soit celui de l'Association des éditeurs des débats et celui de l'Association des services d'accueil parlementaires. Dans les deux cas, de l'interprétation en français a été offerte pour toutes les séances.

Les panneaux et affiches se trouvant à l'Assemblée législative sont en français. Deux employés sont mis à contribution pour répondre aux demandes en français reçues par téléphone ou en personne. Ces employés ont enregistré des messages en français sur leur boîte vocale et dans le bloc-signature de leurs courriels. Les brochures et autres documents promotionnels sont produits en français. On peut les obtenir à l'Assemblée législative et auprès de Services TNO.

Seize annonces ont été placées dans *L'Aquilon*, notamment pour l'ouverture de la session de travaux, les événements publics de l'Assemblée, les réunions publiques liées à l'examen de projets de loi, les demandes de propositions, et le recrutement de titulaires de charges créées par une loi.

Le site Web de l'Assemblée législative est accessible en français. Il fournit, à l'intention des résidents et des visiteurs des TNO, des renseignements d'ordre historique, culturel et procédural sur l'Assemblée. Les rapports des titulaires de charges créées par une loi sont produits en français, tout comme les autres documents de l'Assemblée qui sont rédigés dans le but d'informer le public ou de respecter le principe de la reddition de comptes (p. ex., les rapports sur la rémunération et la participation des membres).

L'Assemblée continue d'offrir en français, sur demande, des visites guidées de l'édifice qu'elle occupe. Des visites audioguidées sont également offertes en français, en tout temps.

Affaires municipales et communautaires

Le point de contact pour les services en français au sein du ministère était le gestionnaire des politiques et de la planification. Le ministère a fait paraître de nombreuses annonces en français dans *L'Aquilon*. Elles avaient pour but d'annoncer des offres d'emploi, des appels d'offres et le début de périodes d'admissibilité à plusieurs des programmes du ministère. En cas de demandes de services en français, on a recours à CanTalk pour fournir des services d'interprétation. Le ministère travaille avec le Secrétariat aux affaires francophones afin de déterminer les programmes les plus importants pour la communauté francophone et ainsi prévoir la traduction des documents pertinents, particulièrement ceux utilisés pour demander des services (p. ex., formulaires de demande). Comme les documents relatifs aux programmes pour jeunes et aux programmes de sécurité publique sont des priorités actuelles, ils sont en cours de traduction.

Société d'habitation des TNO

La SHTNO continue de communiquer dans les langues officielles des TNO, selon le cas, lorsqu'elle interagit avec les résidents des TNO. L'administration centrale et les bureaux de district emploient quatre personnes à des postes désignés pour la langue française.

Les annonces sur les demandes d'inscription au programme d'accès à la propriété *Options de logement* sont publiées dans *L'Aquilon*. La SHTNO diffuse également des annonces à ce sujet sur les ondes de Radio Taïga. Les possibilités d'emploi à venir et les appels d'offres sont également publiés dans *L'Aquilon*. La SHTNO publie dans les journaux un encart semestriel intitulé *Under One Roof*. Elle fait traduire ce document en français, sous le titre *Sous un même toit*, afin de le publier dans la section française de son site Web. Les rapports annuels de la SHTNO sont également traduits en français.

Travaux publics et Services

Le ministère compte cinq points de services en français : la section de l'électricité et de la mécanique de la Division de la gestion des biens, la section des opérations de la Division des produits pétroliers, le Centre de services technologiques, la section des services partagés d'approvisionnement à Yellowknife, et la Division des services généraux. Le ministère a fait paraître 44 annonces en français. Il a fourni de l'espace à bureaux pour 4,25 postes à Yellowknife.

Transports

Les activités de service à la clientèle du ministère ont lieu dans les 14 bureaux de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules répartis aux TNO. Les bureaux de permis de conduire ont servi 32 838 clients. Des services en français ont été demandés dans 352 échanges avec des clients, ce qui représente 1,07 % de la prestation totale des services.

Le bureau de la région du Slave Nord situé à Yellowknife comporte deux postes désignés bilingues pour garantir la disponibilité des services en français en personne et pour aider les personnes qui téléphonent. On compte aussi les postes de coordonnateur administratif bilingue et d'agent bilingue des programmes destinés à la clientèle à l'administration centrale des permis et de la sécurité routière. Ces postes permettent de servir les clients en français pour ce qui est des questions de suspension de permis et de restrictions médicales, notamment.

Le ministère s'efforce d'accroître le nombre de documents disponibles en français sur son site Web. Le *Manuel de l'automobiliste* portant sur les permis de conduire de classes 5 et 7 est disponible en français et peut être téléchargé gratuitement en ligne.

Les appels d'offres et les avis de recrutement ont été publiés dans *L'Aquilon*. Les messages relatifs à la sécurité sont créés en français et distribués sous la forme d'annonces imprimées, de brochures, de messages d'intérêt public et d'envois postaux.

Lorsqu'il souhaite cibler spécifiquement un public francophone, le ministère passe par Radio Taïga.

Le ministère maintient un contrat permanent avec CanTalk, une entreprise qui se spécialise dans l'offre de services d'interprétation téléphonique et qui intervient lorsque les services en personne ne sont pas disponibles.

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs

En matière de langues officielles, la CSTIT a une approche conforme au *Plan stratégique sur les communications et les services en français* du GTNO. Elle produit des versions françaises de ses documents publics et a recours à ses propres traducteurs à la pige pour toutes les traductions.

Pour assurer la prestation de services en français, la CSTIT emploie des travailleurs bilingues. Trois employés ont obtenu une prime au bilinguisme parce qu'ils offrent des services en français.

La prestation de services en français a inclus la traduction de documents publics, dont des formulaires, des affiches, un rapport annuel, un guide des taux et des manuels de programmes. La CSTIT a traduit 26 documents de l'anglais au français et 60 documents du français à l'anglais pour servir des clients dans la langue de leur choix. Ces documents comprenaient des lettres, des rapports médicaux, des rapports, des formulaires de réclamation et des courriels. La CSTIT a traduit 156 473 mots vers le français ou l'anglais.

PARTENARIATS AVEC LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES

Le GTNO estime que le maintien de l'usage des langues officielles et leur valorisation est une responsabilité partagée avec les communautés linguistiques, l'Assemblée législative et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Suivant ce principe, le GTNO a formulé des stratégies pour soutenir les langues officielles en travaillant en partenariat avec d'autres personnes ou groupes sur des intérêts communs, ainsi qu'en partageant de l'information et des réalisations avec eux.

PROGRAMME SUR LES COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES AUTOCHTONES

Le Programme sur les communautés linguistiques autochtones a pour objectif d'aider les communautés de langues autochtones à pouvoir acquérir, maintenir et revitaliser leurs langues.

Au cours des dernières années, le GTNO a conclu des accords de contribution annuels avec des organismes autochtones régionaux, ou leurs remplaçants désignés, qui représentent des groupes de langue officielle autochtone. Le financement octroyé repose sur l'élaboration, la mise en œuvre et la révision de plans d'aménagement linguistique stratégiques, ainsi que sur les propositions reçues des communautés membres sur le plan des langues. Cette approche a permis aux organisations

M^me^ Mary Kendi, monitrice des cultures et des connaissances traditionnelles, au camp scientifique Knut Lang, en 1997. Photo : Ingrid Kritsch, Institut social et culturel gwich'in.

autochtones de gérer le programme de financement linguistique et d'en être responsables.

Voici quelques-unes des principales activités liées aux langues autochtones qui ont été financées en 2012-2013 :

- Documenter la vie de Mary Kendi, aînée gwich'in, par la production de documents en format imprimé, audio et vidéo, afin d'honorer ses contributions à la culture et à la langue gwich'in.
- Faire appel à des aînés parlant l'inuinnaqtun pour qu'ils donnent de l'information détaillée sur les artéfacts inuinnaqtun détenus au British Museum; les gens du musée se sont ensuite servis de ces connaissances pour créer une reproduction de chaussures traditionnelles.
- Interviewer des aînés tłı̨chǫ à l'aide de matériel audiovisuel moderne, afin de documenter leurs récits et ainsi préserver leurs voix et leurs enseignements au profit des générations futures.
- Créer et imprimer un livret illustré portant sur l'hymne national canadien; ce livret inclut la reproduction des paroles en inuvialuktun et un CD où est chanté le « Ô Canada » dans cette langue.
- Inciter les résidents de Łutselk'e à participer à un programme d'immersion en langue chipewyan dans le cadre du projet d'immersion linguistique dans la nature à leur intention.
- Continuer à travailler sur le site Web « Dene K'ę́ę́ Gúdeh » et à développer l'application du même nom; ces ressources aideront les jeunes et d'autres personnes à continuer d'utiliser l'esclave du Sud.
- Offrir des cours de cri deux fois par semaine pendant 10 semaines pour permettre aux apprenants de parler, de comprendre, de lire et d'écrire des phrases simples dans cette langue.
- Faire vivre à des jeunes de 10 à 15 ans de la région du Sahtu une activité extérieure dans le cadre de laquelle des aînés leur ont enseigné les modes de vie traditionnels des Dénés et la langue sahtúot'ı̨nę (esclave du Nord).

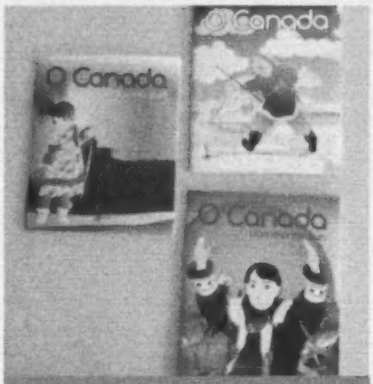

Pages couvertures des livres « Ô Canada » en inuinnaqtun (kangiryuarmiutun), siglitun et ummarmiutun.

Enseignants et élèves de l'école d'immersion en esclave du Sud Deh Gah, à Fort Providence.

PROGRAMME D'ALPHABÉTISATION EN LANGUES AUTOCHTONES

Le Programme d'alphabétisation en langues autochtones offre une aide financière aux organisations communautaires pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre des projets locaux qui amélioreront l'alphabétisation et augmenteront la conscientisation à l'importance de l'alphabétisation dans les langues autochtones locales.

Aux TNO, l'alphabétisation est liée à la langue, au contexte social et à l'identité culturelle. L'alphabétisation comprend notamment les concepts suivants : lire différents types de documents imprimés, écrire, parler, écouter, ainsi que l'observation, la représentation visuelle, la numératie, l'utilisation de la technologie, la pensée critique et la résolution de problèmes.

Grâce au Programme d'alphabétisation en langues autochtones, des contributions sont offertes aux communautés de langues autochtones pour

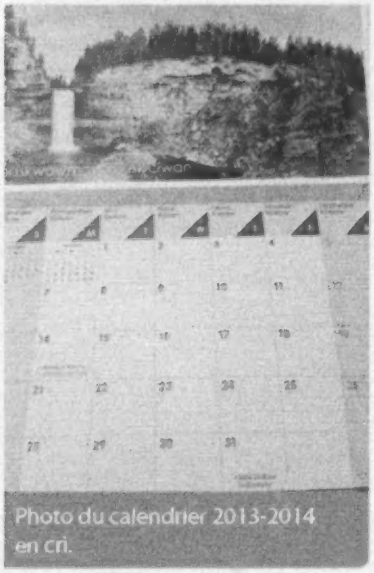

Photo du calendrier 2013-2014 en cri.

Monitrice d'inuvialuktun donnant des consignes durant un cours combinant langage et couture, à Paulatuk.

appuyer la protection, le maintien, l'amélioration et la revitalisation de leurs langues ainsi que pour leurs programmes d'alphabétisation communautaire. L'objet de cette initiative est d'élaborer des programmes d'alphabétisation communautaire et familiale ainsi que des ressources pour tous.

Voici quelques exemples de projets d'alphabétisation en langues autochtones financés en 2012-2013 :

- Produire un calendrier 2013 en cri, afin d'enseigner cette langue.
- Offrir des ateliers sur les compétences traditionnelles gwich'in; ces ateliers ont eu lieu à Aklavik et à Tsiigehtchic en compagnie d'aînés et de jeunes, et les participants réunissaient ou produisaient des objets et des photos.
- Soutenir un cours de langue et d'alphabétisation en inuvialuit à Paulatuk, et réimprimer des livrets en inuvialuit.
- Élaborer un dictionnaire en esclave du Nord qui servira de ressource pour appuyer les jeunes dans leur apprentissage de cette langue autochtone.
- Offrir des ateliers d'alphabétisation dans les collectivités tłı̨chǫ, définir le contenu des exercices, et produire une campagne de promotion régionale en ligne.
- Travailler avec les aînés de la Première Nation Deh Gáh Got'ie pour réviser et finaliser leur dictionnaire communautaire ainsi qu'élaborer d'autres ressources pouvant être utilisées pour préserver et promouvoir l'esclave du Sud.
- Produire un dictionnaire chipewyan (dialecte de Łutselk'e) *Dene Sǫłiné Yatié ʔerítl'ís (Luskëlk'e T'iné Yatié)*;
- Créer une exposition interactive en ligne intitulée *Pitquhiraluavut Puigulirniatavut* pour la collection inuinnait du British Museum.

Rencontre d'activistes de l'inuvialuktun et de l'inuinnaqtun pour élaborer leur plan quinquennal d'aménagement des langues autochtones de leur région.

PLANS RÉGIONAUX SUR LES LANGUES AUTOCHTONES

En février 2012, le MÉCF s'est penché sur l'élaboration des plans régionaux sur les langues autochtones, qui sont échelonnés sur cinq ans et qui serviront de pierre d'assise à la revitalisation à long terme des langues autochtones dans chacune des régions.

Les plans régionaux sur les langues autochtones permettront de cibler les initiatives communautaires et régionales à privilégier au cours des cinq prochaines années pour favoriser la préservation, l'usage et la revitalisation des langues officielles autochtones des TNO.

En avril 2012, les services de la société NorthWays Consulting ont été retenus pour la préparation des plans régionaux sur les langues autochtones, en collaboration avec chacune des communautés linguistiques autochtones, en fonction de leurs besoins et priorités sur le plan linguistique.

Présenté en février 2013, le rapport final proposait une mise à jour de la vision, des buts à long terme, des objectifs à court terme et des activités proposées. Ces plans proposent aussi des structures budgétaires ainsi que des processus d'évaluation et de production de rapports. On y définit également des objectifs nets et pertinents pour la revitalisation linguistique, selon la réalité propre à chaque collectivité. Enfin, les auteurs y proposent des initiatives et des objectifs à définir et à mettre en œuvre pour répondre aux besoins particuliers de chacune des collectivités et des régions, tout en tenant compte de la perspective globale de l'ensemble du territoire.

Capture d'écran de la page Web *Dene: A Journey*, d'APTN.

RADIODIFFUSION ET TÉLÉDIFFUSION DANS LES LANGUES AUTOCHTONES

Les organisations autochtones de radiotélédiffusion reçoivent diverses contributions pour la production et la diffusion de communiqués ou d'émissions de radio et de télévision dans les langues autochtones des TNO. Ce financement est justifié par le caractère manifestement nécessaire de ces entités, et est déterminé en fonction de la disponibilité des ressources octroyées par l'Assemblée législative. Par conséquent, le plafond de ces contributions est fixé selon les fonds alloués dans l'Accord de coopération Canada-TNO à l'égard du français et des langues autochtones.

La Société des communications autochtones (NCS) et la Société des communications inuvialuit (SCI) reçoivent du financement annuel.

En 2012-2013, la division de production télévisuelle de la NCS a participé à la postproduction d'une série télévisuelle en six épisodes intitulée *Dene: A Journey*. Cette production présente les expériences de certaines personnes par rapport à un retour à la terre en immersion linguistique. Trois de ces épisodes ont été mis en bande maîtresse et diffusés sur les ondes du réseau APTN. La NCS a également présenté sa série *Dene: A Journey* à trois autres occasions en 2012-2013. Au cours de la même période, la NCS a amorcé le processus de préproduction d'une deuxième saison de cette populaire série.

En janvier 2013, grâce à des fonds supplémentaires versés par le GTNO, la NCS a pu embaucher un annonceur parlant le gwich'in, concrétisant ainsi son mandat de diffuser en cinq langues dénées. En février 2013, la station CKLB a ramené à l'antenne l'émission radiophonique *On the Air* du GTNO. Diffusée tous les vendredis à midi pendant 12 semaines en 2012-2013, l'émission *On the Air* a traité de divers volets relatifs aux activités du GTNO au sein des collectivités et sur l'ensemble du territoire. Sur les ondes de la station CKLB, le contenu en langues autochtones a également connu une hausse marquée, notamment grâce à la présentation d'un nouveau bulletin de nouvelles en déné et d'un magazine hebdomadaire.

En 2012-2013, le financement de la SCI a permis de soutenir des productions télévisuelles ainsi que la parution du magazine d'information *Tusaayaksat* (en format imprimé).

En 2012-2013, la SCI a déclaré avoir achevé la traduction (en inuvialuktun) et la narration de deux séries télévisuelles, soit *Uumatimnin (From the Heart)* et *Inuuniarviga (My Home)*, que l'on peut voir au réseau APTN ou, encore, sur la chaîne YouTube de la SCI.

La série *Uumatimnin* met en images divers récits ayant notamment pour titres *Northern Spirits, Arctic Youth Leadership, Building an Igloo* et *A Case of Access*. Par ailleurs, la série *Inuuniarviga* propose divers épisodes dont *The Early Days* (Tuktoyaktuk), *Oral History* (Tuktoyaktuk), *Worlds Collide* (Ulukhaktok et Paulatuk) ainsi que *People and the Park*.

Le magazine d'information *Tusaayaksat* de la SCI met en valeur la culture inuvialuit au Canada. Principalement rédigé en anglais, *Tusaayaksat* propose aussi la traduction de récits d'aînés dans l'un des trois dialectes inuvialuktun. En 2012-2013, deux numéros ont été produits, traduits et publiés. Le numéro du printemps 2012 comportait un reportage d'Adam Binder, auteur de récits fictifs inspirés des anciens us et coutumes des Inuvialuits.

Programme de subvention en radiotélévision communautaire

Ce programme a été mis sur pied pour la distribution de fonds destinés à l'exploitation de stations de radiodiffusion communautaire aux TNO. Le plafond annuel des subventions versées à une organisation de radiodiffusion communautaire a été fixé à 6 000 $. Plusieurs de ces stations de radiodiffusion communautaire diffusent une programmation entièrement ou partiellement en langues autochtones.

Cette année, les collectivités suivantes ont reçu du financement pour l'exploitation de stations radiophoniques communautaires :

- Dél̨ne (Fort Franklin Radio Society);
- Fort Good Hope (CBQE Radio Society);
- Aklavik (hameau d'Aklavik);
- Fort McPherson (Fort McPherson Radio Society);
- Fort Providence (Zhatıe Kų́ę́ Radio Society);
- Behchokǫ̀ (Centre d'amitié de Rae Edzo);
- Yellowknife (Radio Taïga).

Station radio CBQO de la collectivité de Dél̨ne.

MOIS DES LANGUES AUTOCHTONES

Le Mois des langues autochtones représente une occasion de plus de célébrer la richesse des langues et des cultures des TNO. Il s'agit d'une occasion toute désignée d'inviter la population à découvrir et à parler les neuf langues autochtones avec fierté. La promotion de l'usage quotidien des langues autochtones constitue un volet essentiel pour assurer leur survie. C'est pourquoi tous sont invités à célébrer les langues et cultures autochtones tout au long du mois de mars.

Cette année, le MÉCF a notamment souligné le Mois des langues autochtones en organisant les initiatives suivantes :

- la distribution d'articles promotionnels dans les collectivités et les écoles;
- l'organisation d'un concours de photographie;
- l'animation d'un jeu de type « Jeopardy » entre les écoles, sur le thème des langues autochtones.

PLAN SUR LES LANGUES AUTOCHTONES – UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Le « Plan sur les langues autochtones – Une responsabilité partagée » est un document stratégique du GTNO basé sur les contributions de nombreux habitants du Nord. Le document décrit, dans les grandes lignes, comment travailler ensemble pour soutenir l'usage des langues autochtones; il prévoit à cette fin une série de mesures et de stratégies de soutien. Plusieurs de ces mesures sont déjà mises en application ou sont en voie de l'être. Voici une liste des mesures, réparties par stratégie, qui ont été entreprises en 2012-2013 :

Stratégie nº 1 : **Collaborer en matière de renforcement des langues autochtones**

- L'élaboration des plans régionaux de cinq ans sur les langues autochtones a été terminée.
- Un site Web sur les langues autochtones a été mis en ligne.
- La deuxième édition du Symposium sur les langues autochtones s'est tenue en mars 2013.

Stratégie nº 2 : **Offrir de l'enseignement et de la formation en langues autochtones**

- La Directive sur l'éducation dans une langue autochtone et basée sur la culture est en cours d'examen.
- Le MÉCF a continué d'offrir de la formation professionnelle aux langagiers communautaires, par l'intermédiaire de l'Institut sur les langues autochtones.
- Grâce à une contribution financière, le MÉCF a continué d'appuyer l'élaboration de ressources linguistiques autochtones.

Les concours contribuent à promouvoir les langues autochtones.

Stratégie nº 3 : **Améliorer le soutien des organismes relativement aux activités linguistiques**

- Un plan de mise en œuvre relatif à la création d'un Secrétariat des langues autochtones a été rédigé, en consultation avec les gouvernements autochtones et d'autres intervenants.
- Les activités de la phase 1 ont été entamées en vue de la création d'un Secrétariat des langues autochtones.

Stratégie nº 4 : **Utiliser les technologies pour soutenir l'atteinte des buts**

- On a continué à soutenir le développement de matériel à l'appui de l'enseignement et de l'apprentissage à domicile des langues autochtones.
- Grâce à une contribution financière octroyée aux collectivités de langues autochtones, on a soutenu l'innovation dans l'utilisation de technologies visant à soutenir l'usage des langues autochtones.
- Le MÉCF a mis des hyperliens sur la page d'accueil de son site Web afin d'aider les citoyens à installer des claviers et des polices de caractères correspondant aux langues officielles.

Stratégie nº 5 : **Établir un plan d'aménagement linguistique et mesurer la réussite**

- Les plans et les stratégies liés aux activités linguistiques du GTNO et des gouvernements autochtones ont été finalisés et approuvés.
- Le MÉCF a informé les citoyens des priorités et des activités prévues en consultation avec les partenaires clés qui participent à la rédaction du plan de mise en œuvre relatif à la création d'un Secrétariat des langues autochtones.

SYMPOSIUM SUR LES LANGUES AUTOCHTONES

Les 20 et 21 mars 2013, le MÉCF était l'hôte de la deuxième édition du Symposium sur les langues autochtones, à Yellowknife. L'activité s'est déroulée sous le thème « Les langues au fil des générations : ces mots qui nous font écho ». Ce thème rappelait l'importance et la responsabilité qui incombe à chaque génération de transmettre sa langue et sa culture aux générations qui suivent, et de parler les langues autochtones pour consolider la fierté et le sentiment d'identité.

Allumage du qulliq lors du Symposium sur les langues autochtones de 2013.

L'édition 2013 du Symposium sur les langues autochtones réunissait divers intervenants associés aux langues autochtones. Les échanges ont permis aux participants de s'exprimer sur la mise sur pied du Secrétariat des langues autochtones, de cibler les priorités de mise en œuvre, et de mettre en commun les pratiques exemplaires en matière de revitalisation des langues autochtones.

On estime à 154 le nombre de participants au symposium, qui regroupait notamment divers représentants des groupes associés aux diverses langues officielles autochtones, des responsables de ministères, de conseils, de commissions et d'organismes, des invités spéciaux, ainsi que des membres du personnel du MÉCF.

Les commentaires formulés dans le cadre de ce symposium contribueront à déterminer le mandat du Secrétariat des langues autochtones, pour s'assurer que les collectivités bénéficient des services et des programmes de soutien adéquats en matière de langues autochtones.

SECRÉTARIAT DES LANGUES AUTOCHTONES

Le GTNO travaille actuellement à la mise sur pied d'un Secrétariat des langues autochtones (SLA). Dans le cadre de ce processus, on s'affaire notamment à définir des plans concrets et exhaustifs pour favoriser la revitalisation des langues autochtones et pour améliorer la prestation des services gouvernementaux.

En ce qui concerne la mise sur pied du Secrétariat, le MÉCF a adopté une approche à deux phases :

- La phase I sera axée sur la concrétisation du Secrétariat des langues autochtones, en centralisant les fonds associés aux langues autochtones, afin de consolider la responsabilisation, la capacité interne et l'intégration des programmes et services.
- La phase II favorisera essentiellement le renforcement des capacités communautaires et la prestation de services gouvernementaux en langues autochtones, en privilégiant la planification des affaires courantes et la coordination entre les gouvernements et les intervenants.

En misant sur les connaissances acquises au terme des deux premières éditions du Symposium sur les langues autochtones ainsi qu'au cours des révisions législatives antérieures, le MÉCF élaborera un plan de mise en œuvre du SLA qui servira de feuille de route pour atteindre les buts et les objectifs généraux du Plan sur les langues autochtones des TNO et pour concrétiser d'autres stratégies et initiatives du GTNO relativement aux langues officielles autochtones.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN RESSOURCES HUMAINES EN MATIÈRE DE LANGUES OFFICIELLES AUTOCHTONES

Le renforcement des capacités sur le plan des ressources humaines en matière de langues officielles autochtones aux TNO a reposé sur l'éducation et la formation des spécialistes des langues autochtones dans le domaine de la revitalisation des langues autochtones.

Monsieur Jackson Lafferty, ministre du MÉCF (deuxième personne en partant de la gauche), avec deux des six diplômées ténoises du certificat de cycle supérieur en revitalisation des langues autochtones (Université de Victoria, juin 2013) : Tammy Steinwand-Deschambeault (au centre) et Lucy Lafferty (deuxième personne en partant de la droite). Absentes : Laura Tutcho, Margaret Erasmus, Rosa Mantla et Fibbie Tatti, également titulaires de certificats de ce programme. Photo : avec l'aimable autorisation de Morven MacPherson.

Étudiants de l'Institut sur les langues autochtones (novembre 2012).

Depuis 2009, en partenariat avec le département de linguistique de l'Université de Victoria, le MÉCF décerne un certificat en revitalisation des langues autochtones émanant de l'Institut sur les langues autochtones. Cet institut, qui réunit divers formateurs et personnes-ressources du domaine des langues à l'échelle locale, transmet les connaissances et les stratégies pratiques nécessaires aux participants des communautés linguistiques autochtones des TNO préoccupés par le recul ou le degré de revitalisation des langues autochtones.

L'Institut sur les langues autochtones a accueilli sa première cohorte d'étudiants en juillet 2010 et ceux-ci ont terminé leur programme en avril 2012. Depuis l'instauration de ce partenariat, 22 personnes se sont inscrites au certificat en revitalisation des langues autochtones, et 19 ont terminé la plupart des cours. Parmi les huit étudiants des TNO ayant terminé le programme de certificat en revitalisation des langues autochtones, six ont aussi obtenu un certificat de cycle supérieur en revitalisation des langues autochtones. Enfin, quatre d'entre eux étudient toujours en vue d'obtenir une maîtrise en revitalisation des langues autochtones.

Fort de ce succès, le MÉCF a décidé de reconduire le programme de certificat en revitalisation des langues autochtones. Dix-huit participants s'y sont inscrits et ont amorcé le programme en octobre 2012. Le parcours d'études de cette cohorte de l'Institut sur les langues autochtones devrait se terminer en 2015.

DIVISION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

Service de toponymie

Les activités n'ont pas manqué au sein du Service de toponymie au cours de l'exercice financier 2012-2013. L'agent des lieux culturels a poursuivi son examen de deux propositions de toponymie mettant en valeur les traditions autochtones. Les gouvernements autochtones ont été invités à se prononcer sur l'éventuelle approbation de plus de 400 noms géographiques traditionnels en gwich'in et en esclave.

Par ailleurs, le processus de consultation pour l'ajout de quatre noms traditionnels à la dénomination du fleuve Mackenzie s'est poursuivi. Au terme des consultations, ce fleuve aurait donc des dénominations en anglais, en français, en gwich'in, en inuvialuktun, en michif et en esclave. L'officialisation des noms traditionnels associés à ce cours d'eau raffermit le sentiment d'appartenance des gens du Nord, puisque tous les habitants de ses berges, de l'embouchure du fleuve jusqu'à sa source, sauraient qu'il porte le nom traditionnel qu'on lui attribue dans leur propre langue et culture.

Eunice Mitchell et Walter Alexie, devant l'entrepôt de Jarvis Mitchell, à Nataiinlaii. Photo : Ingrid Kritsch, Institut social et culturel gwich'in, 1996.

Les consultations et le processus d'approbation des 414 noms géographiques en gwich'in sont terminés, si bien que les dénominations sont prêtes à être soumises au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation en vue de leur approbation officielle comme noms géographiques désignés en vertu de la Politique n° 71.09 sur les toponymes et les noms de collectivités des TNO.

En novembre 2012, la Première Nation dénée de Łutselk'e a proposé la reconnaissance officielle de 483 noms géographiques en chipewyan. En prévision du processus de consultation, notre personnel a passé en revue la liste complète des noms et dénominations. Plus tard en novembre, nous avons aussi proposé quelques traductions en inuvialuktun (grâce au concours d'un traducteur d'Inuvik) à l'intention de Ressources naturelles Canada, qui publie une série de cartes de l'Arctique en inuvialuktun, en inuktitut, en anglais et en français.

L'agent des lieux culturels a participé au Symposium sur les langues autochtones organisé par la Division des langues officielles du MÉCF. Cet événement très couru lui a permis de

Sarah Jerome, empruntant le sentier menant au rocher Shıłdıı, un endroit sacré en amont de la rivière Peel, à Fort McPherson. Photo : Ingrid Kritsch, Institut social et culturel gwich'in, 1996.

prendre connaissance de plusieurs des enjeux associés aux langues autochtones.

Contribution aux programmes culturels dans les collectivités et soutien à la promotion des langues autochtones

La Division de la culture et du patrimoine du MÉCF appuie des projets promouvant et encourageant l'utilisation, la protection et la promotion des langues autochtones des TNO. La contribution de financement aux programmes culturels et aux langues autochtones a subventionné une vaste gamme de projets culturels et linguistiques en 2012-2013. Des fonds ont notamment été octroyés aux organisations suivantes :

- L'Inuvialuit Regional Corporation (Centre des ressources culturelles inuvialuit), pour un projet visant à mettre à profit le savoir et l'expérience d'aînés inuvialuits de Tuktoyaktuk et d'Ulukhaktok, afin de documenter les connaissances et la terminologie en inuvialuktun associées à la collection MacFarlane, qui est conservée à la Smithsonian Institution, à Washington.
- L'Institut social et culturel gwich'in, pour la numérisation de 58 entrevues qui avaient été enregistrées sur bande audio entre 1999 et 2001 (un travail s'inscrivant dans le projet de biographies d'aînés gwich'in), et pour la création d'un atlas en ligne présentant approximativement 900 noms de lieux en gwich'in.
- La Première Nation des Dénés Yellowknives, pour son programme culturel Chekoa destiné aux jeunes de 5 à 18 ans et qui permet à ces derniers d'apprendre des compétences traditionnelles en couture (pour la confection de vêtements et d'accessoires traditionnels) ainsi que des jeux de mains, des jeux dénés et des contes traditionnels, en plus de suivre des cours de déné.
- L'Institute for Circumpolar Health Research, pour le travail qui a été mené en collaboration avec la Goyatiko Language Society et la Première Nation des Dénés Yellowknives quant à la coordination de l'atelier « De la tête au cœur » portant sur le récit et la recherche, tenu en juin 2012 au Chief Drygeese Centre, à Dettah.
- L'Institut social et culturel gwich'in, pour le projet sur le récit et les nouveaux médias destiné aux jeunes et aux aînés gwich'in. Des jeunes de Fort McPherson ont collaboré avec des aînés et avec des pairs pour étudier, concevoir et produire des œuvres numériques racontant des histoires et des légendes se passant sur leur territoire. Des cinéastes professionnels ont animé des ateliers, et des aînés locaux ont présenté des séances sur le récit en gwich'in.

Un vaste ensemble de projets d'amélioration culturelle comprenant des éléments visant la promotion et la protection des langues autochtones ont été gérés par des bureaux régionaux du MÉCF dans les régions du Dehcho, du Sahtu, du Slave Sud et de Beaufort- Delta.

Service des archives des TNO

Le Service des archives des TNO a travaillé avec les membres du personnel de la Goyatiko Language Society, afin de les soutenir dans leurs efforts visant la préservation de leur collection de récits oraux. Les employés du Service ont offert des formations sur les aspects techniques de la numérisation des enregistrements originaux et ont aidé à l'organisation du catalogue et des systèmes de classification.

À l'occasion des spectaculaires

Hydravion à coque Supermarine Stranraer amarré à la baie Back à Yellowknife, en 1956. Archives des TNO/Henry Busse/N-1979-052 : 3723 [(PWA) Vickers]

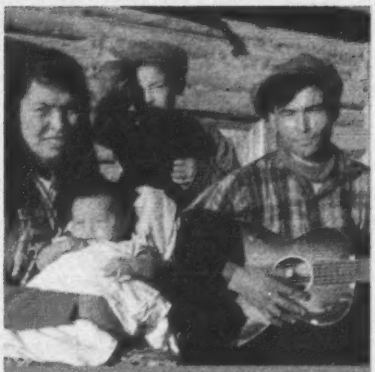

Jane et Johnny Neyelle, en compagnie de leur famille, à Déline, en 1950. Archives des TNO/Bern W. Brown/N-2001-002 : 5489

Journées TNO tenues à Ottawa en février dernier, le Service des archives des TNO a présenté un calendrier pour l'année 2013. Ce calendrier, intitulé Rythmes du Nord, proposait une langue officielle différente pour chaque mois de l'année et mettait en vedette les traditions musicales du Nord.

Le Service des archives des TNO a produit et distribué un carnet de cartes postales bilingues (anglais et français) présentant une série de photographies tirées de ses collections mettant en vedette l'aviation dans le nord du pays.

Un album de chants de tambour tłı̨chǫ a été lancé à l'été 2012. Le lancement officiel a eu lieu à Whatì, lors du rassemblement régional des Tłı̨chǫ et de la 16e assemblée tłı̨chǫ.

Programmes éducatifs et d'éducation publique du musée

Le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles (CPSPG) a offert un total de 101 programmes scolaires et d'éducation publique à 2 446 élèves, dont 23 programmes francophones et 5 programmes bilingues en français et en anglais à 688 élèves à Yellowknife et à Hay River. De plus, 319 élèves ont pris part à un programme combinant l'apprentissage de la langue et de la culture tłı̨chǫ à des techniques de récolte de sève de bouleau.

Un coordonnateur bilingue de l'éducation et de l'animation et un agent à temps partiel du programme d'éducation en français ont offert des programmes d'éducation et des services aux visiteurs en français. Cinq nouveaux programmes scolaires ont été élaborés et offerts en français : un récit de voyage en hiver, basé sur une histoire écrite par Alfred Masazumi, un programme de voyages pour les élèves de la 3e à la 5e année, un programme de sports d'hiver dénés ou inuvialuits, une excursion à la baie Back, et une visite guidée où sera présentée de l'art en diorama.

Les langues officielles sont également à l'honneur dans les nouvelles installations de la galerie Découvertes, notamment grâce à de nouveaux livres pour enfants en français et en langues autochtones, à une exposition en diorama sur la pêche présentant des poissons en peluche

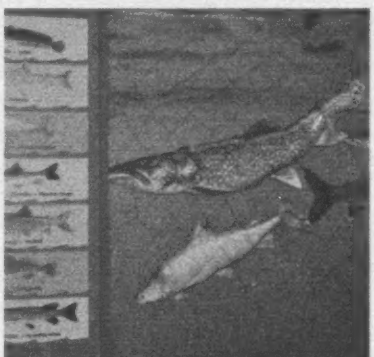

Nouvelle station d'écoute élaborée pour la galerie Découvertes, énumérant les noms des principales espèces de poisson en français, en anglais et en tłı̨chǫ. Photo : CPSPG.

Mary Louise Sanguez racontant des récits sur le tannage des peaux d'orignal en esclave du Sud pour le diorama du Dehcho, pendant que sa fille Cathy Sanguez les traduit à l'intention de Wendy Stephenson à Jean Marie River, en octobre 2012. Photo : CPSPG.

et à une station d'écoute en anglais, en français et en tłı̨chǫ.

En novembre 2012 et en février 2013, le CPSPG a organisé des ateliers « Transmettre nos histoires » pour des groupes régions des Tłı̨chǫ et du Dehcho. Chaque groupe était formé d'élèves, d'aînés et d'enseignants qui ont visité le CPSPG afin d'examiner et de photographier les objets exposés au musée, ainsi que de transcrire dans leur langue les récits des aînés.

Ces photographies et l'information ainsi recueillie ont été consignées dans un livre qui servira à transmettre ce savoir dans les écoles et dans les collectivités. La terminologie des langues esclave du Sud et tłı̨chǫ sera d'une grande utilité pour le CPSPG et pour les écoles régions du Dehcho et des Tłı̨chǫ.

Expositions

Le CPSPG fait preuve d'uniformité quant au choix des langues officielles utilisées pour les expositions de musée et les renseignements destinés aux visiteurs. Lors de la sélection de la langue officielle

Panneaux d'interprétation bilingues de l'exposition sur l'avion Fox Moth. Photo : CPSPG.

à utiliser, l'affiliation culturelle des objets exposés est prise en considération, de même que le groupe culturel représenté.

Dans le cadre du processus de renouvellement des expositions, plusieurs nouveaux éléments destinés aux dioramas ont fait l'objet de recherches, en consultation avec des aînés des régions du Sahtu, du Dehcho et du Slave Nord. Des enregistrements radiophoniques de contes, de légendes et de renseignements culturels ont été effectués auprès d'aînés et de conseillers culturels, en esclave du Nord, en esclave du Sud et en chipewyan.

Des enregistrements audiovisuels en langues autochtones ont été complétés pour les dioramas du delta de l'Esclave et des monts Mackenzie. Des recherches ont été effectuées pour faire de même avec les dioramas sur la région du Dehcho et le Grand lac de l'Ours.

Le CPSPG a présenté plusieurs expositions bilingues, en anglais et en français, en 2012-2013. Parmi ces expositions se trouvaient notamment la Photo de l'année de la faune canadienne, présentée par le Musée canadien de la nature; l'exposition *Visages au féminin*, présentée par l'Association franco-culturelle de Yellowknife; ainsi que des projets menés par des élèves des TNO dans le cadre des Fêtes du patrimoine.

Deux panneaux d'interprétation bilingues (en anglais et en français) ont été rédigés pour la galerie Aviation. Ils portaient sur l'avion Fox Moth et les toboggans.

L'exposition sur le projet sur la musique tłı̨chǫ a été créée et installée dans l'aire d'exposition des collectivités; elle comprend une station d'écoute de chants de tambour tłı̨chǫ.

SOUTIEN ENVERS LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE

Le MÉCF a continué d'appuyer la communauté francophone des TNO par l'administration du Programme de développement culturel et communautaire. La Fédération franco-ténoise (FFT), ses associations membres à Fort Smith, à Hay River, à Yellowknife et à Inuvik, la Garderie Plein Soleil à Yellowknife, le journal communautaire *L'Aquilon* ainsi que Radio Taïga ont reçu un financement de 145 000 $ qui leur permet de soutenir un éventail d'activités sociales et culturelles. Le MÉCF a également versé un financement de 6 000 $ à Radio Taïga en vertu du Programme de subvention en radiotélévision communautaire. En activité depuis 2000, Radio Taïga est la radio communautaire francophone de Yellowknife.

Le MÉCF verse du financement au CDÉTNO pour la prestation de services en employabilité aux résidents francophones. Ces services

Benoît Boutin, directeur général du Secrétariat aux affaires francophones, en train de présenter le Plan stratégique à la Fédération franco-ténoise et aux membres de la communauté francophone.

comprennent l'établissement de stratégies de recherche d'emploi, la rédaction et la traduction de curriculums vitæ, la préparation aux entrevues, l'offre de renseignements sur les perspectives d'emploi et sur le travail autonome, les aiguillages vers le Collège nordique francophone, ainsi que la prestation de divers ateliers relatifs aux compétences professionnelles.

PLAN STRATÉGIQUE SUR LES COMMUNICATIONS ET LES SERVICES EN FRANÇAIS

En 2010-2011, le GTNO et la FFT ont établi un Comité de consultation et de coopération (le « Comité ») pour faciliter les consultations portant sur l'ébauche, la mise en œuvre, la gestion et la promotion, par le GTNO, d'un plan global sur les communications et les services en français prévu par la *Loi sur les langues officielles* des TNO.

Les 3 et 4 avril 2012, le Comité a conclu les discussions sur l'ébauche du plan global. En septembre 2012, le Conseil exécutif a approuvé le Plan stratégique sur les communications et les services en français. En octobre 2012, le ministre responsable

des langues officielles a déposé le projet devant l'Assemblée législative.

Le Plan stratégique énonce trois cadres généraux nécessaires à sa mise en œuvre :

- Un cadre législatif et réglementaire composé de la *Loi sur les langues officielles* des TNO, du Règlement sur les institutions gouvernementales (qui dresse la liste des administrations, conseils, commissions, bureaux et autres organismes désignés comme institutions gouvernementales aux fins de la *Loi*), et de nouveaux règlements établis pour aborder les notions de « demande importante » et de « vocation du bureau ».
- Un cadre administratif qui serait constitué de lignes directrices pour les communications et les services en français ainsi que de structures et de procédures administratives permettant la mise en œuvre du Plan stratégique.
- Le cadre d'exploitation derrière la création, par le GTNO et la FFT, du Comité de consultation et de coopération sur le plan global, et la rédaction, par les ministères et organismes, de plans annuels en lien avec les communications et les services en français.

« L'élaboration du plan est une réussite notable dans l'histoire des relations entre le GTNO et la Fédération franco-ténoise. Il est le fruit d'un travail de négociation franche et de collaboration responsable, autant dans l'intérêt public que dans celui de la francophonie ténoise. »

Richard Létourneau, président de la Fédération franco-ténoise, le 24 octobre 2012

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES FRANCOPHONES

Inauguré officiellement en avril 2012, le Secrétariat aux affaires francophones offre des conseils, des outils et du soutien aux ministères et aux organismes du GTNO. En 2012-2013, le Secrétariat a amorcé l'élaboration de nouvelles normes relatives aux communications et aux services en français; ces normes seront utilisées par les employés du GTNO dans la prestation de services en français auprès de la population. Le Secrétariat a également amorcé l'élaboration d'un plan de communications externes, lequel guidera les ministères dans la mise en œuvre du Plan stratégique sur les communications et les services en français.

Le Secrétariat a par ailleurs dirigé et organisé la mise sur pied du Comité de coordination des services en français. Ce comité réunit les coordonnateurs des services en français qui disposent d'un forum favorisant les échanges d'idées et les discussions sur les services et communications en français.

RÉUSSITES : MISE EN ŒUVRE CONTINUE DE LA RÉPONSE DU GTNO AU RAPPORT FINAL DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LA RÉVISION DE LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*

CONSEIL DES LANGUES OFFICIELLES ET CONSEIL DE REVITALISATION DES LANGUES AUTOCHTONES

Le Conseil des langues officielles, dont les membres représentent chacune des onze langues officielles des TNO, conseille le ministre responsable des langues officielles sur des questions liées à l'administration et à la prestation des services par le GTNO. Le Conseil de revitalisation des langues autochtones, dont les membres représentent les neuf langues officielles autochtones, conseille le ministre sur des questions liées aux programmes et aux initiatives de préservation, de promotion et de revitalisation des langues autochtones.

Depuis 2006, la Fédération franco-ténoise, l'organisation attitrée à la communauté francophone en vertu du *Règlement sur le Conseil des langues officielles*, refuse de déléguer un membre au Conseil des langues officielles, conformément à la résolution qu'elle a adoptée en assemblée générale.

À l'heure actuelle, il n'y aucune organisation active représentant la communauté de langue inuktitut aux TNO. Le mandat de la plupart des membres des deux conseils a pris fin en mars 2012.

Dans le cadre de son examen de la *Loi sur les langues officielles*, le Comité permanent des opérations gouvernementales a recommandé la fusion des deux conseils. Cependant, d'ici à ce que des modifications soient adoptées et entrent en vigueur, les deux conseils devront coexister, conformément à la *Loi*.

En février 2012, le ministre a envoyé un mot à toutes les communautés de langues officielles autochtones, leur demandant de nommer deux représentants pour leur région, soit un membre et un substitut pour les deux conseils.

Un rapport de décision a été soumis le 16 août 2012; ce rapport recommandait la nomination de membres et de substituts pour le Conseil des langues officielles et le Conseil de revitalisation des langues autochtones.

Les nouveaux membres et les nouveaux substituts des deux conseils se sont rencontrés à Yellowknife du 11 au 13 décembre 2012. Ils ont pris part à une séance d'orientation et à un atelier sur la gouvernance de conseils; pour terminer, ils ont élu les présidents et vice-présidents de leurs conseils respectifs, et ils ont examiné et révisé leurs énoncés de mandat respectifs.

Par l'entremise de la Division des langues officielles, le MÉCF fournit un soutien administratif aux conseils, principalement pour l'organisation des réunions, la préparation de la correspondance, la rédaction des procès-verbaux et les préparatifs de déplacement.

CONCLUSION

Le GTNO reconnaît que les langues sont au cœur de l'identité autochtone et qu'il doit tout mettre en œuvre pour encourager l'utilisation et la revitalisation des langues autochtones. La création d'un Secrétariat des langues autochtones contribuera à l'atteinte de cet objectif. Ce secrétariat augmentera la capacité interne du GTNO à appuyer la vision, les buts et les objectifs du Plan sur les langues autochtones des TNO ainsi que des autres stratégies et initiatives du GTNO liées aux langues officielles autochtones. Les objectifs à long terme des plans régionaux de cinq ans sur les langues autochtones aideront à appuyer la préservation, l'utilisation et la revitalisation des langues officielles autochtones des TNO.

La réalisation du Plan stratégique sur les communications et les services en français constitue une excellente occasion de construire des ponts entre les cultures, d'accroître l'offre de services dans l'une de nos langues officielles et de souligner la diversité culturelle unique aux TNO. Avec ce plan stratégique, le GTNO et la Fédération franco-ténoise travailleront ensemble pour consulter les membres de la communauté francophone et veiller à ce que les communications et les services offerts répondent à leurs besoins.

La *Loi sur les langues officielles* demeure la principale législation définissant et régissant les droits et services liés aux langues officielles aux TNO.

« Une langue qui meurt entraîne la perte irrémédiable de connaissances uniques sur le plan culturel, historique et environnemental. Chaque langue témoigne à sa façon de l'expérience humaine. [...] À chaque fois qu'une langue meurt, nous perdons une partie des éléments qui nous aident à comprendre la structure et la fonction des langues, la préhistoire de l'humanité et à maintenir la grande variété d'écosystèmes dans le monde. Les populations concernées risquent surtout de considérer cette disparition comme une perte d'identité culturelle et ethnique. »

(Extrait du rapport *Vitalité et disparition des langues*, publié en 2003 par l'UNESCO)

If you would like this information in another official language, call us.

Anglais

Si vous voulez ces informations en français, contactez-nous.

Français

Kīspin ki nitawihtīn ē nīhīyawihk ōma ācimōwin, tipwāsinān.

Cri

TŁĮCHǪ YATI K'ĘĘ. DI WEGODI NEWǪ DÈ, GOTS'O GONEDE.

Tłı̨chǫ

ʔERIHTŁ'ÍS DËNE SÚŁINÉ YATI T'A HUTS'ELKËR
XA BEYÁYATI THEʔĄ ʔAT'E, NUWE TS'ËN YÓŁTI.

Chipewyan

EDI GONDI DEHGÁH GOT'ĮE ZHATĮE K'ĘĘ EDATŁ'ÉH
ENAHDDHĘ NIDE NAXETS'Ę EDAHŁÍ

Esclave du Sud

K'ÁHSHÓ GOT'ĮNE XƏDǾ K'É HEDERI
ʔEDĮHTL'É YERINIWĘ NÍDÉ DÚLE.

Esclave du Nord

Jii gwandak izhii ginjìk vat'atr'ijąhch'uu zhit
yinohthan jì', diits'àt ginohkhìi.

Gwich'in

UVANITTUAQ ILITCHURISUKUPKU INUVIALUKTUN, QUQUAQLUTA.

Inuvialuktun

ᑕᕐᔪᐊ ᑎᑎᖅᑲᓪᓚᑦ ᐱᖓᒪᒍᕕᑦ ᐃᓕᓴᕐᓂᑦᑐᓂᒃ,
ᐅᕙᑎᓐᓄᑦ ᐅᖃᓕᖅᓱᓇᖅᑐᑦ

Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

1-867-920-3367

ANNEXE 1
DÉPENSES DES PROGRAMMES DE LANGUES OFFICIELLES DU GTNO – LANGUES AUTOCHTONES (2012-2013)

	Financement fédéral	Financement du GTNO		
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses
Terminologie autochtone	110 000 $	109 997 $		
Centres d'enseignement et d'apprentissage	450 000 $	450 000 $		
Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones	200 000 $	200 000 $		
Radiodiffusion et télédiffusion en langues autochtones	200 000 $	200 000 $	222 000 $	212 000 $
Toponymie (Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles)	15 000 $	15 000 $		
Contributions communautaires	925 000 $	925 000 $	443 000 $	453 775 $
Financement pour les projets liés aux langues autochtones			338 000 $	327 714 $
Initiative d'acquisition linguistique			143 000 $	-
Développement de la petite enfance – Foyers linguistiques			972 000 $	939 200 $
Programme d'alphabétisation en langues autochtones			300 000 $	295 000 $
Division des langues officielles – Administration			372 000 $	403 904 $
Culture et patrimoine			157 000 $	28 000 $
Conseil des langues officielles			125 000 $	98 118 $
Initiatives stratégiques sur les langues autochtones			778 000 $	638 930 $
Enseignement des langues et des cultures autochtones : • Financement aux écoles • Fonctionnement et entretien			8 850 000 $	9 306 000 $
TOTAL	**1 900 000 $**	**1 899 997 $**	**12 700 000 $**	**12 702 641 $**

ANNEXE 2
DÉPENSES DES PROGRAMMES DE LANGUES OFFICIELLES DU GTNO – FRANÇAIS (2012-2013)
ACCORD DE COOPÉRATION CANADA-TNO

	Financement fédéral	
	Budget	**Dépenses**
Éducation, Culture et Formation	949 000 $	962 393 $
Justice	460 000 $	467 913 $
Santé et Services sociaux	299 000 $	381 109 $
Environnement et Ressources naturelles	13 000 $	11 678 $
Exécutif	6 000 $	5 733 $
Finances	7 000 $	2 859 $
Ressources humaines	6 000 $	6 415 $
Industrie, Tourisme et Investissement	10 000 $	9 049 $
Assemblée législative	31 000 $	41 075 $
Affaires municipales et communautaires	12 000 $	2 469 $
Société d'habitation des TNO	14 000 $	11 800 $
Travaux publics et Services	70 000 $	33 631 $
Transports	20 000 $	16 913 $
Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs	3 000 $	36 847 $
Total – Accord de coopération Canada-TNO	1 900 000 $	1 989 884 $
Accord de coopération Canada-TNO relatif à l'éducation en langues minoritaires et à l'enseignement d'une langue seconde – enseignement en français	**2 587 555 $**	**2 587 555 $**
TOTAL	**4 487 555 $**	**4 577 439 $**